

Rapport annuel  
**2023**



COMMISSION  
DE COOPÉRATION  
ENVIRONNEMENTALE





## Table des matières

Mot du directeur exécutif de la CCE	3
Énoncé de mission de la CCE	4
Session annuelle du Conseil de la CCE et tribune du CCPM	5
Une vision commune pour protéger l'environnement et la salubrité des collectivités d'Amérique du Nord	8
Transformer la vision en action	9
Progrès et résultats des projets coopératifs	11
Projets soutenus par le Conseil	25
Fournir des outils de prise de décisions	32
Résultats des activités du CCPM	38
Participation du public et action communautaire	39
Processus relatif aux communications sur les questions d'application (SEM)	48
Activités de communication de la CCE	50
Administration et gestion	51
Planification, évaluation du rendement et comptes rendus des progrès réalisés	53
Dépenses en 2023	54

# Mot du directeur exécutif de la CCE

À l'aube de sa quatrième décennie depuis sa fondation en 1994, la Commission de coopération environnementale (CCE) s'emploie à promouvoir la collaboration à l'échelle de l'Amérique du Nord pour protéger et conserver notre environnement naturel. La triple crise planétaire que sont les changements climatiques, la pollution et la perte de biodiversité s'aggrave et nous contraint d'agir en toute urgence pour protéger l'environnement. Par ses travaux, la CCE nous aide à trouver des moyens viables, durables et justes qui répondent efficacement aux défis environnementaux sans précédent que doit aujourd'hui relever l'humanité.

Qu'il s'agisse de mieux protéger les écosystèmes en commun d'Amérique du Nord, de cartographier les ressources naturelles pour mieux connaître nos écosystèmes, d'harmoniser les données sur la pollution dans nos pays afin de trouver des moyens de mieux gérer les polluants toxiques; d'examiner des moyens d'exploiter les technologies satellitaires de pointe pour améliorer la qualité de l'air ou pour faire progresser la justice environnementale; qu'il s'agisse de favoriser une participation et une mobilisation plus grandes et plus inclusives du public par rapport à des questions environnementales vitales pour les groupes défavorisés et souvent marginalisés, ou de trouver des façons de tirer parti des connaissances écologiques traditionnelles et d'en promouvoir les avantages; qu'il s'agisse de s'engager envers les peuples autochtones et de respecter leurs droits

de manière plus significative, ou de s'employer à promouvoir des mesures qui garantissent et améliorent l'équité environnementale, la CCE travaille en collaboration avec le Canada, le Mexique et les États-Unis pour faire avancer les travaux trilatéraux de conservation, de protection et de restauration de l'environnement en Amérique du Nord.

Le présent rapport annuel résume les programmes et activités de la CCE au cours de l'année 2023. Tous nos travaux s'accomplissent dans le cadre d'une collaboration directe avec les collectivités et en concertation avec nos partenaires, mais aussi avec l'aide et les conseils de fonctionnaires et de spécialistes de nos trois pays et d'ailleurs. Nous travaillons en partenariat avec des parties prenantes à l'échelle locale et bénéficions de leur inestimable soutien pour protéger nos écosystèmes et améliorer la vie des collectivités à l'échelle du continent.

Ce rapport est destiné aux membres du Conseil de la CCE, composé des plus hauts responsables de l'environnement de chacun de nos trois pays, ainsi qu'au public et à nos partenaires. Il vise à les informer de l'état de nos activités et de l'utilisation que nous faisons de nos ressources communes pour promouvoir la protection de l'environnement en Amérique du Nord. Il fait également état des progrès que nous réalisons dans le cadre de notre mandat et de nos plans stratégique et opérationnel. Enfin, il fournit des renseignements sommaires sur les nombreux projets et activités que la CCE met en œuvre.

Le présent rapport décrit les projets et activités clés qu'ont entrepris la CCE, le Comité consultatif public mixte (CCPM) et le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET). Collectivement, ces travaux suscitent le concours de la société civile, des collectivités, du secteur privé et de dirigeants autochtones de partout en Amérique du Nord. Il présente également la collaboration de la CCE avec des parties prenantes clés comme les jeunes, les membres des communautés 2SLGBTQIA+, les universitaires et de nombreuses autres personnes.

La CCE n'a de cesse d'élargir ses partenariats, de s'ouvrir à la diversité et d'agir comme chef de file des actions continentales pour protéger et conserver notre environnement. Elle fait le meilleur usage possible de l'ensemble de ses ressources matérielles, financières, technologiques et humaines et de leur potentiel afin de bâtir efficacement et concrètement un environnement plus durable, plus inclusif et socialement plus juste en Amérique du Nord.

Le présent rapport annuel offre un regard sur l'espace de collaboration unique que la CCE et nos trois pays ont établi pour guider, en collaboration avec nos collectivités, l'intendance des ressources naturelles et de la biodiversité de notre continent.

## **Jorge Daniel Taillant**

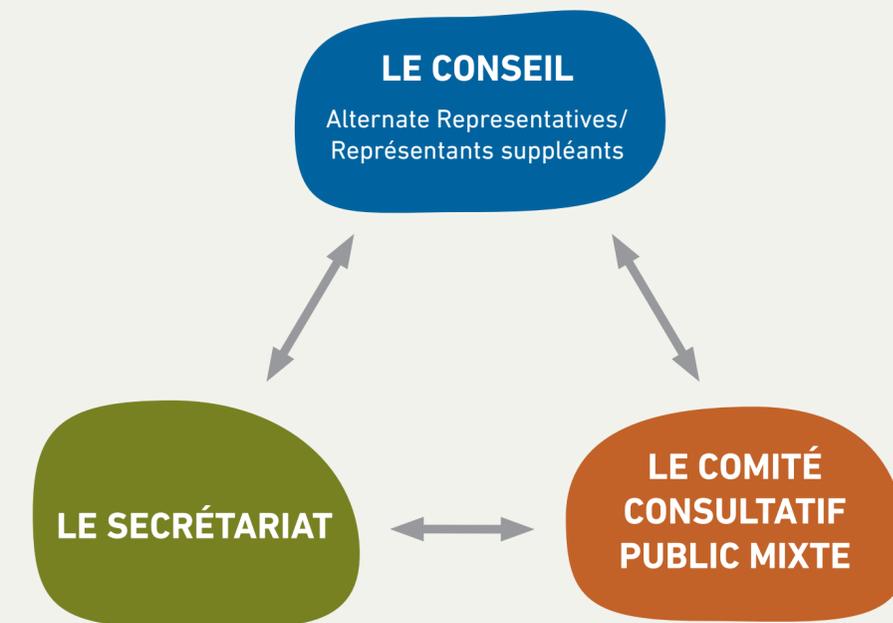
Directeur exécutif

Commission de coopération environnementale

# Énoncé de mission de la CCE

*Dans le contexte des liens environnementaux, économiques et sociaux qui unissent le Canada, le Mexique et les États-Unis, la Commission de coopération environnementale (CCE) favorise une coopération et une participation du public effectives afin de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement nord américain dans une perspective de développement durable au profit des générations actuelles et futures.*

## Les trois organes constitutifs de la CCE



- **Le Conseil**, soit l'organe directeur de la CCE; comprend le plus haut représentant du Canada, du Mexique et des États-Unis dans le domaine de l'environnement.
- **Le Comité consultatif public mixte (CCPM)**, qui formule des avis au Conseil; il est composé de neuf citoyens bénévoles, soit trois de chaque pays (le Canada, le Mexique et les États-Unis).
- **Le Secrétariat**, qui fournit un soutien technique, administratif et opérationnel au Conseil.

# Session annuelle du Conseil de la CCE et tribune du CCPM

Les 28 et 29 juin 2023

Chaque année, la CCE réunit son Conseil, formé des trois plus hauts responsables de l'environnement en Amérique du Nord représentant le Canada, le Mexique et les États-Unis, pour engager un dialogue avec le public sur les questions environnementales urgentes auxquelles fait face le continent nord américain.

En 2023, Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, a accueilli ses homologues du Conseil à la [#CCE30](#).

Conformément au paragraphe 3(4) de l'Accord de coopération environnementale, le Conseil de la CCE doit tenir des séances publiques au cours de toutes ses sessions ordinaires. Ces séances ont lieu depuis 1995 et représentent une occasion unique pour les Nord-Américaines et Nord-Américains de s'entretenir avec les plus hauts responsables de l'environnement, de s'informer de l'état de la collaboration environnementale à l'échelle nord-américaine dans le contexte du libre-échange, et d'échanger leurs points de vue avec le Conseil. En 2023, la séance publique avait pour thème *Les méthodes autochtones et urbaines d'adaptation aux changements climatiques*.



- 106 personnes des trois pays ont assisté sur place à la session du Conseil, y compris des représentantes et représentants autochtones, des fonctionnaires de gouvernements infranationaux, des membres d'organisations non gouvernementales (ONG), dont des activistes en matière de justice environnementale, et des jeunes.
- 235 personnes y ont assisté à distance.
- Le Mexique a eu la plus forte représentation (43 %), suivi du Canada (41 %) et des États-Unis (15 %). Les secteurs les plus représentés comprenaient les organes gouvernementaux (38 %), suivis des ONG (21 %) et du milieu universitaire (13 %). Parmi les participantes et participants, près de 32 % se sont identifiés comme représentant les jeunes (16 %), les peuples autochtones (15 %) et les jeunes autochtones (1 %).
- Au cours de la séance publique du Conseil, 43 personnes ont activement répondu à des sondages au moyen de l'application Slido.
- Conformément au thème de cette session du Conseil, 20 participantes et participants et conférencières et conférenciers représentant le public ont reçu une aide financière de la CCE pour assister à cette session.

# Dans le cadre de la 30<sup>e</sup> session du Conseil, la CCE a fait les annonces suivantes<sup>1</sup> :

- L'affectation de 500 000 \$ CA au lancement d'un nouveau projet dirigé par le Conseil, intitulé *Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine*, qui précisera comment nous pouvons nous préparer à relever les nouveaux défis environnementaux et climatiques que l'Amérique du Nord s'attend à affronter d'ici à 2030 et au-delà.
- L'affectation de 500 000 \$ CA au lancement d'un projet portant sur les villes, qui vise à mettre en commun des approches et des pratiques exemplaires en ce qui concerne la planification et la mise en œuvre de l'adaptation, et qui prévoit des visites sur le terrain de projets qui répondent aux besoins des citoyens dans les milieux urbains, y compris des considérations pour favoriser une gouvernance climatique, une justice environnementale, des solutions fondées sur la nature et une participation des Autochtones plus efficaces et équitables.
- L'affectation de 2 000 000 \$ CA au troisième cycle du programme de subventions EJ4Climate, qui met l'accent sur des projets destinés à renforcer la résilience aux changements climatiques. Ce programme appuie les collectivités des trois pays qui sont mal desservies et vulnérables, de même que les collectivités autochtones, pour faire face aux conséquences climatiques.



- L'affectation de 1 750 000 \$ CA à un nouveau cycle du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) destiné à mobiliser et à autonomiser les collectivités autochtones en matière d'adaptation au climat. Depuis 2011, le PNAACE soutient la réalisation de projets dirigés par des organisations sans but lucratif et non gouvernementales qui établissent des partenariats et catalysent l'action à l'échelon local.
- L'approbation de deux nouveaux projets axés sur des priorités environnementales communes, dont des stratégies destinées à réduire rapidement les polluants climatiques de courte durée de vie, particulièrement le méthane, ainsi que la perte et le gaspillage d'aliments.

1. Pour de plus amples renseignements, prière de consulter le site <<http://www.cec.org/fr/medias/communiques/declaration-de-2023-du-conseil-de-la-cce/>>.



Octaviana V. Trujillo, présidente du CCPM, lors de la tribune publique de 2023.

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la CCE a également organisé une tribune publique, le 28 juin<sup>2</sup>, qui a présenté des récits de collectivités autochtones des trois pays sur l'adaptation aux changements climatiques. On a aussi discuté du rôle essentiel que jouent le savoir et les points de vue autochtones dans l'élaboration et la planification de politiques d'adaptation efficaces.

Durant la #CCE30, des leaders autochtones et communautaires, spécialistes, chefs d'entreprise, jeunes et autres actrices et acteurs clés ont enrichi les connaissances de l'assistance, et se sont engagés à renforcer la coopération trilatérale afin de conserver, de protéger et d'améliorer la biodiversité et les ressources naturelles uniques de l'Amérique du Nord.

La session ordinaire du Conseil de la CCE et tribune publique du CCPM de 2023 étaient ouvertes au public et étaient diffusées en direct en français, en anglais et en espagnol.

2. L'ordre du jour de la tribune du CCPM est accessible à l'adresse <<http://www.cec.org/fr/activites/cce30/>>.

# Une vision commune pour protéger l'environnement et la salubrité des collectivités d'Amérique du Nord



La session du Conseil de la CCE de 2023 s'est appuyée sur le Sommet des dirigeants nord-américains tenu en janvier 2023, au cours duquel le premier ministre Trudeau et les présidents López Obrador et Biden ont reconnu l'importance d'agir rapidement et de concert pour s'attaquer à la triple

crise planétaire et réagir à ses conséquences. Ces actions comprennent la collaboration, par l'intermédiaire d'organisations telles que la CCE, pour atteindre le niveau respectif de contribution nationale en 2030 déterminé en vertu de l'Accord de Paris, et d'harmoniser les méthodes d'estimation du coût social qu'ont les émissions de gaz à effet de serre. Les membres du Conseil de la CCE ont tous trois reconnu l'important rôle que joue la CCE pour renforcer la coopération entre les trois pays en encourageant la collaboration en matière de protection de l'environnement, de conservation de la biodiversité et de lutte contre les changements climatiques. Ces mesures contribuent à la salubrité de notre environnement commun et à la santé de nos populations. (Consultable en cliquant [ici](#).)

*« Ce fut un honneur d'organiser la tenue de la 30<sup>e</sup> session annuelle du Conseil de la CCE à Victoria, en Colombie-Britannique. Ce magnifique centre urbain, qui abrite une diversité de populations autochtones, était un endroit idéal pour examiner de quelle manière le Canada, le Mexique et les États-Unis peuvent collaborer avec des partenaires des peuples autochtones et des milieux urbains afin qu'ils puissent s'adapter aux changements climatiques. Je continue d'être encouragé par la coopération entre nos trois pays et les progrès qu'ils réalisent ensemble, dans une optique trilatérale, par l'intermédiaire de la CCE. Notre engagement commun en faveur de la coopération environnementale et de l'action climatique en Amérique du Nord n'a jamais été aussi fort ni aussi important, alors que nous réagissons et que nous nous adaptons aux graves conséquences qu'ont les changements climatiques. »*

— **Steven Guilbeault**, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada.

*« La 30<sup>e</sup> session du Conseil de la CCE nous a permis d'entendre des représentants de diverses collectivités nord-américaines qui ont souligné les efforts que celles-ci déploient afin de lutter contre les effets néfastes des changements climatiques. Le gouvernement du Mexique accorde de l'importance et de l'attention à ces propos, ainsi qu'aux enseignements et aux connaissances que les collectivités autochtones ont acquis et qu'ils partagent avec nous afin de trouver des voies communes pour relever les défis environnementaux auxquels fait face notre continent. »*

— **Iván Rico López**, sous-ministre délégué à la Planification et aux Politiques environnementales du Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (*Semarnat*, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique.

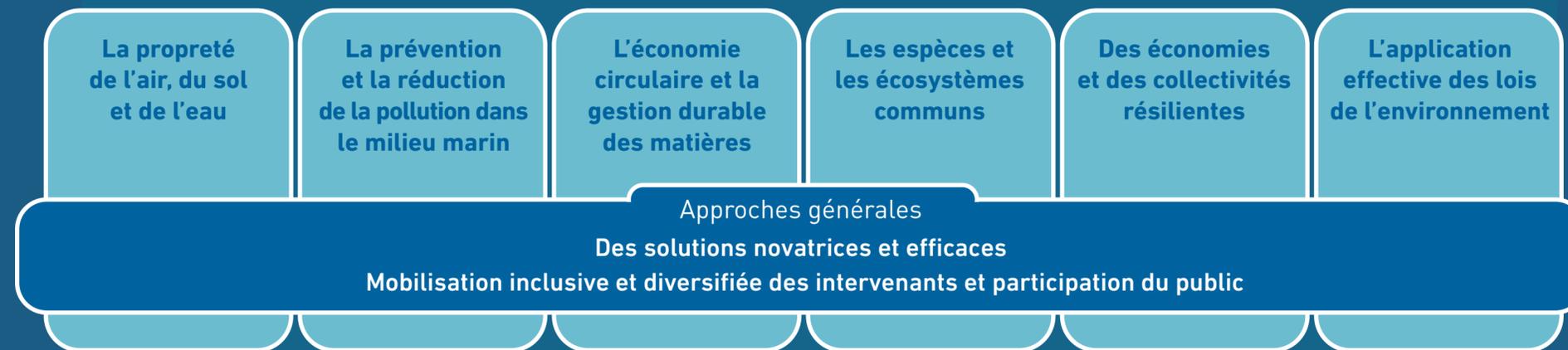
*« Les États-Unis sont fiers du travail qu'ils accomplissent avec la CCE pour faire face à la crise climatique tout en faisant progresser la justice environnementale. Nous continuerons à établir des partenariats avec nos voisins mexicains et canadiens, ainsi qu'avec les collectivités autochtones, les gouvernements provinciaux, étatiques et locaux afin de mettre en œuvre de manière effective et équitable des stratégies d'adaptation aux changements climatiques pour que l'Amérique du Nord soit résiliente. »*

— **Janet McCabe**, administratrice adjointe de l'Environmental Protection Agency (*EPA*, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis.

# Transformer la vision en action

Le **Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025** a tracé la voie à suivre pour que nos trois pays se consacrent ensemble aux questions environnementales urgentes à l'échelle continentale et mondiale. Ce plan définit six domaines de coopération prioritaires et deux approches générales afin d'appuyer une exécution plus efficace des travaux de la CCE.

## Priorités stratégiques



Le programme de travail concerté de la CCE comprend à la fois des projets clés et des activités mises en œuvre par le Conseil. Les projets clés sont des projets de coopération pluriannuels financés par les contributions annuelles des trois Parties. Ils sont axés sur les principaux domaines de coopération dans le cadre des priorités stratégiques pour 2021 à 2025 présentées ci-dessus, soit : la propreté de l'air, du sol et de l'eau; la prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin; l'économie circulaire et la gestion durable des matières; les espèces et les écosystèmes communs; des économies et des collectivités résilientes; l'application effective des lois de l'environnement.



Les activités du Conseil sont généralement financées par les fonds excédentaires accumulés et sont annoncées chaque année lors de sa session annuelle. Elles cadrent le plus souvent avec le thème d'une session ou donnent suite à d'autres priorités continentales.

Ce processus dynamique de lancement de nouveaux projets et activités en vue de répondre à de nouvelles priorités, tout en soutenant l'exécution des projets clés, offre un cadre durable et dynamique de coopération sur les questions environnementales les plus importantes et les plus pressantes à l'échelle nord-américaine.

Tout au long de l'année 2023, les actions étaient concentrées sur la mise en place des projets et activités énumérés ci-après, qui ont fait progresser l'ambitieux programme du plan stratégique quinquennal pour 2021 à 2025. La section qui suit présente l'état d'avancement des projets de coopération au cours de l'année et les résultats notables qu'ils ont permis d'obtenir.



**Progrès et résultats**  
des projets coopératifs



# Réduction des déchets marins



**Budget et durée :** 800 000 \$ CA; 30 mois (novembre 2021 – avril 2024)

Les déchets marins constituent un problème croissant qui a des répercussions négatives sur les économies, menace les écosystèmes et les espèces marines, et présente un risque pour la santé humaine. On estime que 80 % des déchets marins proviennent de sources terrestres, souvent par suite de la mise au rebut inadéquate de déchets ou des déchets sauvages qui empruntent des cours d'eau pour atteindre les océans. Les travaux antérieurs de la CCE comprennent l'élaboration de lignes directrices et d'outils de mobilisation portant sur la réduction des déchets dans les collectivités intérieures. En prenant appui sur ces efforts antérieurs, le projet en cours vise à sensibiliser la population au problème des déchets marins, à mettre en œuvre des dispositifs de captage des déchets et à recueillir des données comparables dans les trois pays. Il permettra de réduire les déchets marins d'origine terrestre, notamment les produits et les emballages en plastique à usage unique, dans les collectivités intérieures situées le long de voies navigables et de systèmes fluviaux en Amérique du Nord.

En 2023, la CCE a installé des dispositifs de captage des déchets dans des ruisseaux ou cours d'eau urbains au Canada et au Mexique, par suite d'activités menées aux États-Unis en 2022 (une ville pilote intérieure par pays). Elle a aussi mis en place des activités de science participative dans chaque ville pilote. Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- La CCE a sensibilisé la population aux déchets marins d'origine terrestre en installant des dispositifs de captage et en organisant des activités de science participative à Toronto, au Canada, et à Chiapa de Corzo, au Mexique, et en préparant les mesures à l'échelle locale dans ces deux collectivités ainsi que dans la région des Quad Cities, aux États-Unis.

# Promotion de la conservation des pollinisateurs en Amérique du Nord

## Budget et durée : 497 000 \$ CA;

24 mois (février 2022 – janvier 2024)

Les pollinisateurs soutiennent la reproduction de 80 % des plantes vasculaires sauvages et de 75 % des espèces cultivées; ils sont donc essentiels à la sécurité alimentaire, au bien-être des populations humaines et aux écosystèmes naturels. Or, les populations de pollinisateurs ont beaucoup reculé à l'échelle mondiale. Ce déclin exige d'urgentes mesures de conservation et la mobilisation d'intervenants dans différents secteurs afin de protéger les pollinisateurs et accroître leur résilience. Le présent projet table sur des travaux antérieurs de la CCE et des actions nationales continues en matière de conservation. Il jette ainsi les bases pour établir des entrepôts de données normalisées et plus fiables qui éclaireront le choix des mesures de conservation à l'échelle du continent. Il permettra en plus de concevoir des outils et des matériels de communication pour sensibiliser le public aux pollinisateurs et à l'importance qu'ils revêtent pour nos écosystèmes en Amérique du Nord.

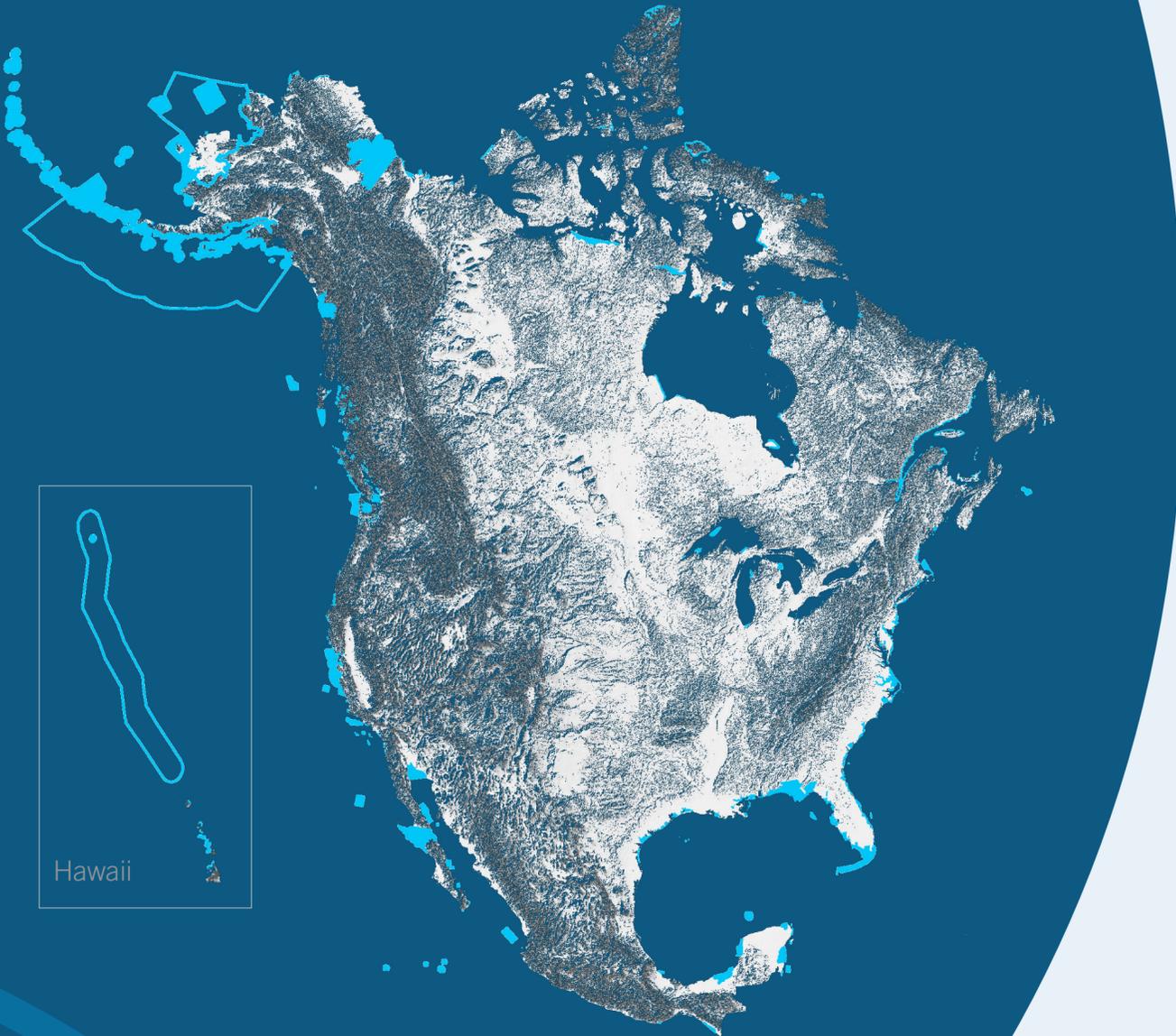
En 2023, la CCE a renforcé les outils existants et partagé les pratiques exemplaires relativement aux inventaires et à la surveillance des abeilles indigènes par l'intermédiaire d'une nouvelle communauté de pratique nord-américaine. La CCE a également communiqué les avantages environnementaux, sociaux et économiques qu'offrent les abeilles indigènes aux collectivités, à la production alimentaire et aux fonctionnements des écosystèmes naturels. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- La CCE a compilé les programmes de surveillance et d'inventaire des abeilles indigènes, et a amélioré un outil géospatial qui appuie la conservation des pollinisateurs fondée sur des données probantes.
- La CCE a lancé la campagne de médias sociaux intitulée *Pour les pollinisateurs*, qui incite tous les habitants de l'Amérique du Nord à agir pour la conservation des pollinisateurs. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur cette campagne.



# Renforcement des avantages qu'offrent les aires marines protégées



**Budget et durée : 590 000 \$ CA;**

36 mois (janvier 2022 – décembre 2024)

Ce projet vise à renforcer la capacité d'adaptation des aires marines protégées (AMP) et à soutenir la constitution d'un réseau écologiquement durable et socialement inclusif de ces aires. Compte tenu du rôle de premier plan que jouent les collectivités autochtones et locales dans la gestion et la conservation des zones côtières et marines, la CCE appuie les activités de partage des connaissances et de renforcement des capacités au sein de ces collectivités.

En 2023, la CCE s'est appuyée sur des approches et possibilités existantes en matière de leadership et d'engagement autochtone et communautaire dans les domaines de la conservation et de l'adaptation des zones côtières. Elle a aussi contribué à l'accroissement des connaissances sur la connectivité socioécologique et sur la conservation pour renforcer la conservation des paysages marins. Enfin, elle a déterminé et partagé des pratiques exemplaires relatives à l'adaptation des milieux côtiers et marins aux changements climatiques, ainsi qu'à la conservation et à la restauration des habitats de carbone bleu et d'autres habitats essentiels. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- La CCE a reconnu et a fait valoir l'importance du leadership autochtone en matière de conservation marine en finançant une séance dirigée par des Autochtones ainsi que leur participation au 5<sup>e</sup> Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC5).
- Elle a réuni des praticiens du domaine des AMP pour qu'ils échangent leurs expériences et pratiques concernant l'adaptation de ces aires aux changements climatiques.
- Grâce au soutien qu'elle apporte au Réseau nord-américain d'aires marines protégées (RNAAMP), la CCE a permis à des praticiens du domaine des AMP de participer à des ateliers approfondis, d'assister à des événements locaux et mondiaux sur la conservation des baleines, et de se tenir informés en permanence dans le cadre de discussions régulières.

# Conservation des prairies et des oiseaux migrateurs



**Budget et durée : 450 000 \$ CA;**

36 mois (novembre 2021 – octobre 2024)

Ce projet vise à soutenir la conservation des prairies centrales en favorisant les occasions de collaboration inclusive et diversifiée, en fournissant des données sur les dimensions humaines de la conservation des prairies, et en élaborant un cadre de collaboration pour suivre les changements que subissent les prairies.

En 2023, la CCE a réalisé une analyse sociale des défis, des contraintes et des éléments moteurs de la conservation des prairies; elle a aussi analysé les facteurs socioéconomiques et humains (la motivation, les valeurs, l'économie, les besoins des collectivités et les obstacles) afin de déterminer les stratégies de conservation. Elle a également jeté les bases d'un cadre trinational commun, mis à jour annuellement, pour surveiller les pertes et les gains dans les prairies indigènes; elle a soutenu la participation équitable des personnes moins représentées au *Central Grasslands Roadmap* (guide cartographique des prairies centrales) ou absentes de celui-ci, et la stratégie de conservation JV8 (p. ex., les propriétaires de terres privées et communales [*ejidos*] au Mexique, les collectivités autochtones des prairies centrales et d'autres partenaires potentiels). Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- La CCE a recueilli des avis de la part d'éleveurs et d'éleveuses, de propriétaires terriens et d'autres partenaires en matière de conservation des prairies afin d'élaborer des stratégies de conservation fondées sur les sciences sociales.
- Elle a réuni des spécialistes du suivi des changements dans les prairies afin d'avoir une connaissance commune de l'état de la science et de son application à l'échelle de l'Amérique du Nord.
- Elle a par ailleurs signalé des collectivités autochtones sous-représentées dans l'État de Chihuahua à l'*Indigenous Kinship Circle* (Cercle de parenté autochtone) du Central Grasslands Roadmap, pour faire en sorte qu'elles participent aux travaux et que leurs priorités soient prises en compte et appuyées.

# Solutions fondées sur la nature pour lutter contre les inondations dans les villes côtières

**Budget et durée : 560 000 \$ CA; 36 mois (novembre 2021 – décembre 2024)**

Les espaces naturels adjacents aux villes procurent des avantages et services écosystémiques qui aident les collectivités à s'adapter aux changements climatiques. Les solutions fondées sur la nature (SFN) qui s'inspirent de ces systèmes réduisent les risques d'inondation et d'érosion grâce à la protection, la restauration et la gestion durable des milieux naturels côtiers, et à l'aménagement de nouvelles structures qui imitent ou exploitent les processus écologiques. À l'heure où les pays cherchent à financer des travaux d'infrastructures dans un contexte de relance économique plombée par la pandémie de COVID-19, les SFN constituent un moyen prometteur de combiner les objectifs en matière de développement, de climat, de réduction des risques de catastrophe et de conservation de la nature. Grâce à des collaborations antérieures pour faire progresser les connaissances sur le carbone bleu, l'adaptation des zones côtières et les événements extrêmes, la CCE est particulièrement bien placée pour renforcer la capacité des collectivités côtières à gérer les risques d'inondation dans un contexte de changements climatiques grâce aux SFN.

En 2023, la CCE a mis en place une collaboration trinationale et intersectorielle pour soutenir le recours aux SFN dans la lutte contre les inondations dans les villes côtières, et à des connaissances et outils pour aider ces collectivités dans le cadre de leur mise en œuvre, notamment des orientations fondamentales sur les avantages connexes des SFN, la modernisation des infrastructures existantes et le suivi de l'efficacité de ces solutions. Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- La CCE a réuni des spécialistes en suivi du rendement des solutions naturelles afin d'élaborer des orientations à l'intention des décideuses et décideurs.
- Elle a présenté des documents d'orientation à la communauté mondiale de praticiens en adaptation climatique, notamment au moyen de présentations lors de la 7<sup>e</sup> édition de la conférence Adaptation futures, en faisant ainsi valoir l'expertise nord-américaine en matière d'adaptation côtière.



# Systeme trilatéral d'échange de données sur l'importation et l'exportation de déchets dangereux

## Maintenance, mise en œuvre, essai et lancement du système d'échange de données entre les États-Unis et le Mexique au moyen d'une API

**Budget et durée : 249 000 \$ CA;**  
18 mois (décembre 2021 – mai 2023)

En vertu des règlements en vigueur, le Canada, le Mexique et les États-Unis contrôlent l'importation et l'exportation des déchets dangereux en échangeant des notifications et des consentements avant d'expédier ces déchets à l'étranger. Dans le cadre de son Plan opérationnel pour 2019 et 2020, la CCE a aidé ces pays à mettre à jour leur système, dénommé *Notice and Consent Electronic Data Exchange* (NCEDE, échange électronique de données de notification et de consentement), afin de faciliter l'échange direct de notifications relatives aux mouvements transfrontaliers de déchets dangereux, et de disposer de la souplesse nécessaire pour tenir compte de la mise à jour des règlements dans le but de protéger l'environnement nord-américain. Ce projet de suivi a permis de mener à bien la modernisation et la mise à jour du système, et de fournir une assistance technique pendant sa première année d'exploitation.

Depuis la mise en exploitation du système en août 2022, les États-Unis et le Mexique ont continué d'effectuer un suivi de l'échange électronique

des données afin d'y résoudre toute perturbation, le cas échéant. Des conférences téléphoniques trilatérales périodiques et régulières concernant des problèmes et des besoins particuliers ont permis d'assurer une maintenance adéquate du système. Par ailleurs, des outils ont été fournis aux trois pays pour assurer un suivi de leurs travaux en commun, dont les documents d'orientation suivants : *Maintenance and Change Management* (Maintenance et gestion du changement) et *Lessons Learned* (Enseignements tirés). Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

### Notable results:

- Le système est demeuré pleinement opérationnel jusqu'à la fin du projet, en mai 2023, et jusqu'au 31 décembre 2023. Ses nouvelles fonctionnalités représentent une nette amélioration par rapport au système d'origine.

# Renforcement de la mise en œuvre et de l'application efficace de la CITES à l'égard du bois d'œuvre en Amérique du Nord

**Budget et durée : 535 000 \$ CA;**

24 mois (novembre 2021 – novembre 2023)

La *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES) prévoit des mécanismes cruciaux pour veiller à ce que le commerce international d'animaux et de plantes sauvages s'effectue d'une manière réglementée qui ne menace pas la survie de ces espèces.

En 2023, la CCE a diffusé de l'information et évalué les similitudes et les différences entre les lois, les règlements et les processus nationaux relatifs à la mise en œuvre de la CITES par les agents d'application des lois, et leur a offert une formation comprenant des renseignements sur de nouveaux outils et l'évaluation des risques pour améliorer leur capacité de déterminer si une importation de bois présente un risque élevé d'illégalité. La CCE a également formé une alliance de laboratoires qui disposent de capacités judiciaires et de recherche pour l'identification de produits ligneux, afin d'harmoniser les bases de données, d'échanger des échantillons de référence et de faciliter l'identification précise, rapide et opportune des essences de bois au moyen d'éléments probants. En outre, la CCE a partagé des méthodes et processus potentiels et échangé des pratiques exemplaires sur la capacité des instances nord-américaines à déterminer la provenance du bois d'œuvre commercialisé. Elle a également coordonné des échanges et a produit de l'information en vue de multiplier les conseils aux Parties à la CITES en ce qui touche la mise en œuvre du code source Y en Amérique du Nord.

Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- La CCE a organisé une formation en personne de quatre jours à Ottawa, au cours de laquelle 29 fonctionnaires, dont des inspectrices et inspecteurs des douanes, des chercheuses et chercheurs de laboratoire spécialisés en faune et en flore, et des procureures et procureurs ont acquis des connaissances et se sont servis d'outils dans le cadre d'une « formation des formateurs », afin de pouvoir identifier et intercepter les expéditions suspectes de produits ligneux.
- Elle a aussi participé à l'établissement d'une alliance de neuf laboratoires judiciaires et d'établissements universitaires des trois pays pour favoriser la collaboration en matière d'identification des produits ligneux et harmoniser les bases de données, échanger des échantillons de référence et faciliter l'identification précise, rapide et opportune des essences de bois.
- Elle a préparé un rapport détaillé contenant de l'information permettant d'identifier les essences d'arbres productrices de bois visés par la CITES qui peuvent être cultivées dans le cadre du système de reproduction assistée indiqué comme code de source Y, et a fourni un recueil d'informations sur les espèces à utiliser dans l'élaboration de lignes directrices relatives à l'émission d'avis de commerce non préjudiciable (ACNP) pour les espèces d'arbres cultivées dans le cadre d'une reproduction assistée.
- Grâce à la contribution de spécialistes en la matière, la CCE a élaboré un guide concernant la mise en œuvre du code de source Y. Ce document a retenu l'attention sur le plan international lors de la dernière réunion sur les codes de source de la CITES, tenue en décembre 2023 à Nairobi.

# Transition du Réseau d'écoinnovation

## Budget et durée :

1<sup>re</sup> année, 150 000 \$ CA;

2<sup>e</sup> année, 75 000 \$ CA;

24 mois (décembre 2021 – novembre 2023)

En 2019, la CCE a lancé le Réseau d'écoinnovation (REI) pour favoriser la création de centres d'innovation dans les établissements universitaires d'Amérique du Nord et relier ces centres afin d'y enrichir l'éducation et de fournir aux jeunes et aux collectivités des outils pour avancer la croissance verte grâce à l'entrepreneuriat, à l'innovation et à la conception durable. En décembre 2021, la CCE a lancé un projet de suivi pour soutenir et assurer la transition des responsabilités financières, opérationnelles et de gouvernance du REI, de la CCE aux membres de ce réseau, à ses partenaires et à l'établissement de gestion initial, l'Université de Waterloo. Cette transition visait également à renforcer les capacités opérationnelles et financières nécessaires afin de permettre au Réseau de poursuivre ses activités.



# Transition du Réseau d'écoinnovation

En 2023, la CCE a continué de soutenir les activités du Réseau d'écoinnovation afin de promouvoir davantage la création de centres d'innovation dans les établissements universitaires d'Amérique du Nord, ainsi que leur interconnexion, et fournir aux étudiants et aux collectivités des outils qui promeuvent l'entrepreneuriat, l'innovation et la conception durable dans une optique de croissance verte. La CCE a également soutenu la diffusion des activités du REI dans le but d'accroître sa visibilité et de promouvoir ses activités. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- Des activités ont eu lieu pour réviser et adapter la charte, l'exploitation, la gouvernance, la composition et l'orientation du réseau.
- L'Université de Waterloo a pris l'initiative de renforcer le REI et d'étendre sa portée sur le continent en établissant des liens avec les sections canadienne, mexicaine et américaine du Réseau de solutions pour le développement durable (RSDD) des Nations Unies. Ces sections rassemblent des universités et d'autres parties prenantes qui se consacrent déjà à l'innovation et aux processus durables dans leur pays, mais qui n'ont pas encore collaboré sur le plan continental.
- Le REI veut devenir un acteur clé qui établira des liens entre les travaux que mènent les sections nationales dans leurs pays respectifs et réunira celles-ci pour qu'elles collaborent à des projets d'écoinnovation.
- Le REI a offert aux étudiants et aux jeunes entrepreneurs l'accès à diverses ressources et a facilité les échanges de connaissances entre ses membres. Un rapport définitif a été préparé sur les activités du REI qui comprend des faits saillants, des enseignements tirés et des intentions globales quant à ses activités futures.

# Transformation du recyclage et de la gestion des déchets solides en Amérique du Nord

**Budget et durée : 1 530 000 \$ CA,**  
**phase 1 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années – objectif 1); 745 000 \$ CA,**  
**phase 2 (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années – objectif 2); 785 000 \$ CA,**  
48 mois (novembre 2021 – octobre 2025)

La réduction des déchets et boucler la boucle des matières permettent de réduire au minimum les impacts environnementaux dans l'ensemble de la chaîne de valeur des ressources et produits et de générer d'énormes possibilités sur le plan économique. On estime que les stratégies d'économies circulaires, qui comprennent une multitude d'options de récupération, pourraient favoriser une croissance économique d'une valeur de 4,5 billions de dollars à l'échelle mondiale. La transition vers une économie circulaire et la récupération accrue des matières pourraient aussi atténuer les changements climatiques. Le passage à des modèles de production et habitudes de consommation durables vise à améliorer la gestion et l'utilisation efficace des matières et ressources. Cette transition ouvre la porte à de nouvelles possibilités sur le plan économique et environnemental, tout en garantissant un avenir économique plus durable et résilient.

En 2023, la CCE a poursuivi la réalisation d'études marquantes, notamment pour évaluer l'état actuel du recyclage, les possibilités et les obstacles, les nouvelles technologies et les pratiques exemplaires, en mettant l'accent sur les flux de déchets de papier, de plastique et de bioplastique. Elle a également élaboré un programme de travail visant à déterminer les parties prenantes et les partenaires intéressés, et à faciliter leur participation et leur collaboration sur les sujets dont traitent les études. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- La CCE a achevé l'ultime ébauche du rapport technique sur les trois études marquantes et l'a présentée, avant sa publication, aux spécialistes désignés par les Parties pour examen et validation. La CCE prévoit publier les études contenant des informations pour le Canada et les États-Unis en 2024, avec une publication complémentaire comprenant des données pour le Mexique prévue pour 2025.
- Les possibilités et technologies cernées au cours des études marquantes feront l'objet d'essais pilotes dans le cadre de la phase II du projet afin de mieux connaître l'état actuel du secteur du recyclage en Amérique du Nord ainsi que les possibilités futures. Cela favorisera la collaboration avec les parties prenantes, notamment grâce à des activités de réseautage.



# Prévention et réduction de la perte et du gaspillage d'aliments

## Poursuite de la sensibilisation, de l'amélioration et de la promotion des réalisations de la CCE, et mobilisation des parties prenantes

**Budget et durée :** 160 000 \$ CA; 18 mois (décembre 2021 – mai 2023)

En s'appuyant sur les précédents projets de la CCE sur la perte et le gaspillage d'aliments (PGA) et sur les matériels qu'elle a élaborés (une trousse d'outils pour les éducateurs, un guide pratique destiné aux entreprises et aux organisations, des vidéos éducatives et des microsites thématiques), le Secrétariat a poursuivi ses efforts de sensibilisation à la PGA, et encouragé l'utilisation des ressources de la CCE ainsi que la participation des parties prenantes et du public pour réduire cette perte et ce gaspillage en Amérique du Nord.

En 2023, la CCE s'est engagée dans des activités continues de promotion, de sensibilisation et de diffusion de la Trousse d'action anti-gaspillage alimentaire de la CCE et du document *Pourquoi et comment mesurer la perte et le gaspillage d'aliments – Guide pratique 2.0*. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

### Résultats notables :

- La CCE a élaboré de nouveaux matériels (dont des vidéos pour les médias sociaux) et a renforcé ses partenariats tout en suscitant la collaboration de nouvelles parties prenantes. Par exemple, elle a participé à la Semaine de prévention du gaspillage alimentaire, en avril 2023, ce qui a permis la tenue de cet événement au Mexique et au Canada aussi.
- Elle a lancé une campagne numérique couronnée de succès sur les médias sociaux et diverses plateformes, plus particulièrement un article diffusé avec l'aide d'influenceuses et d'influenceurs clés qui a considérablement élargi la portée de la CCE auprès de nouveaux publics.

# Accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits

**Budget et durée : 270 000 \$ CA;**

24 mois (juillet 2022 - juin 2024)

Ce projet vise à favoriser la collaboration entre les pays d'Amérique du Nord en vue d'accroître la transparence dans la chaîne d'approvisionnement (TCA) et de renforcer la capacité des gouvernements à identifier les produits qui renferment des substances chimiques suscitant des préoccupations communes (incluant les substances de remplacement « regrettables »), et à empêcher leur introduction ou leur réintroduction dans l'économie. L'information issue de ce projet aidera également l'industrie à créer des chaînes d'approvisionnement résilientes qui répondent à la demande de consommateurs réclamant des produits plus sains et de l'information sur leur composition chimique.

En 2023, la CCE a entrepris un examen, une consultation et une évaluation des pratiques, outils, défis et règlements actuels sur la transparence de la chaîne d'approvisionnement au sujet des produits chimiques. Elle a également lancé des études de cas sur trois secteurs industriels qui utilisent actuellement des pratiques exemplaires en matière de transparence dans leur chaîne d'approvisionnement et qui connaissent la composition de leurs produits. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- La CCE a présenté une mise à jour des activités du projet lors de la 7<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'évaluation des expositions aux produits chimiques.
- Elle a aussi choisi des études de cas pour souligner les pratiques exemplaires en matière de TCA dans les domaines des cosmétiques et des produits de soins personnels, de l'électronique et des matériaux de construction.



# Réseau de collectivités pour la justice environnementale (RCJE)



## **Budget et durée : 190 000 \$ CA;**

18 mois (avril 2023 – septembre 2024)

Élaboré en 2022, ce projet vise à constituer un réseau de collectivités autochtones, vulnérables, défavorisées ou mal desservies qui ont des préoccupations en matière de justice environnementale, afin de renforcer leurs capacités et d'accroître et diffuser leurs compétences, l'expérience qu'elles acquièrent et l'orientation qu'elles prennent relativement aux changements climatiques. Par l'intermédiaire du Réseau, les collectivités participantes faciliteront des processus d'apprentissage et de partage des connaissances, tout particulièrement les connaissances et les pratiques traditionnelles, elles mettront sur pied un ensemble de ressources virtuelles pour renforcer l'adaptation aux changements climatiques et en atténuer les répercussions, et renforceront les capacités des collectivités autochtones et vulnérables du Canada, du Mexique et des États-Unis.

En 2023, des collectivités et organisations ont été sélectionnées pour faire partie du RCEJ et prendre part aux activités. Elles ont participé à un atelier trinational organisé par la CCE afin de choisir et de diffuser des récits, stratégies et enseignements, et pour guider l'élaboration d'outils de partage des connaissances provenant de collectivités nord américaines culturellement et contextuellement diverses. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## **Résultats notables :**

- La CCE a organisé un atelier trinational, du 16 au 18 novembre 2023, à Ejutla de Crespo, dans l'État d'Oaxaca, au cours duquel 13 collectivités et organisations (cinq du Canada, deux des États Unis et six du Mexique) ont partagé leurs points de vue sur leurs besoins et sur ce qu'elles pourraient faire pour se soutenir mutuellement dans le cadre d'un réseau nord-américain de collectivités pour la justice environnementale. Elles ont ainsi trouvé des moyens de continuer à collaborer et de partager leurs connaissances et leurs expériences en vue d'aborder les questions de justice environnementale et de résilience aux changements climatiques dans les trois pays. Le rapport de l'atelier sera rendu public.



## Projets soutenus par le Conseil



# Méthodes de gestion de l'eau douce des collectivités autochtones en Amérique du Nord

**Budget et durée : 500 000 \$ CA;** 16 mois (octobre 2021 - mars 2024)

L'eau est essentielle aux aspects spirituels, culturels et personnels de la vie des Autochtones, et ces relations globales ainsi que le transfert intergénérationnel des connaissances éclairent les approches traditionnelles en matière de gestion durable des ressources en eau douce. Ce projet permet de réfléchir à ces points de vue particuliers et de mobiliser les peuples et les collectivités autochtones d'Amérique du Nord.

En 2023, la CCE a continué de documenter les méthodes de gestion de l'eau douce de peuples autochtones en Amérique du Nord par l'intermédiaire de trois études de cas fructueuses, et d'un échange d'expériences dans le cadre d'un dialogue sur les connaissances destiné à compléter ces études de cas. Elle a également organisé une tribune autochtone trinationale à Oaxaca, au Mexique, pour évaluer les possibilités d'intégrer les connaissances autochtones (y compris les connaissances écologiques traditionnelles) et les points de vue et pratiques de gestion de l'eau douce de ces peuples dans les activités de la CCE et à l'échelle de l'Amérique du Nord. La CCE a par ailleurs créé un portail en ligne sur son site Web qui présente les points de vue des peuples autochtones sur la gestion et l'utilisation durable de l'eau douce, ainsi que les livrables du projet. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- La CCE a documenté avec succès deux des trois études de cas (au Mexique et aux États-Unis), et le projet prévoit la conclusion d'une entente de collaboration avec une collectivité autochtone du Canada en 2024.
- La tribune trinationale sur les méthodes autochtones de gestion de l'eau douce a été l'occasion de discuter du rôle des connaissances écologiques traditionnelles dans l'utilisation durable et responsable de la ressource la plus vitale de notre planète : l'eau douce. Cette tribune a également permis d'examiner le rôle essentiel des méthodes autochtones d'intendance et l'intersection avec les droits autochtones en matière de gestion de l'eau douce dans toute l'Amérique du Nord.



# Amélioration de la qualité de l'air dans une optique de justice environnementale

## Budget et durée : 1 000 000 \$ CA;

36 mois (octobre 2022 – septembre 2025)

Dans le cadre de ses travaux croissants dans le domaine de la justice environnementale, la CCE a mis sur pied ce projet pour établir des partenariats avec des collectivités en vue d'intervenir dans des situations de mauvaise qualité de l'air par suite d'une exposition à des taux élevés d'émissions de carbone noir (CN) et de matières particulaires (PM<sub>2,5</sub>), et dans des collectivités exposées à des risques environnementaux disproportionnés, ou qui ont des préoccupations en matière de justice environnementale. Le projet vise une collaboration avec les intervenants locaux pour déterminer les sources d'émissions et surveiller la qualité de l'air, élaborer des stratégies d'atténuation des émissions, et évaluer les avantages qu'elles procurent et les mettre en application.

En 2023, la CCE s'est employée à officialiser des partenariats de collaboration avec trois organisations communautaires. Ce processus comprenait la détermination de synergies, de priorités et de capacités afin d'aligner les travaux locaux en cours avec les objectifs du projet. Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- Trois organisations communautaires ont accepté de participer à ce projet. Au Canada, la Première nation Aamjiwnaang va constituer et gérer son propre réseau de surveillance communautaire sur son territoire traditionnel, situé près de Sarnia, en Ontario, qui est cerné par le plus grand conglomérat pétrochimique du Canada. Au Mexique, le projet sera mené par une coopérative autochtone, Fundación Tosepan A.C., basée à Cuetzalan, dans l'État de Puebla. Il portera sur la relation entre les niveaux d'exposition au carbone noir dans l'air ambiant et à l'intérieur des habitations causés par les émissions attribuables au chauffage au bois traditionnel. Aux États-Unis, Comité Cívico del Valle (CCV), une ONG vouée à la justice environnementale et pionnière dans la mise en œuvre et la reconnaissance de la surveillance communautaire de la qualité de l'air dans le comté d'Imperial, en Californie, fera équipe avec la CCE pour inclure le carbone noir dans ses mesures de surveillance. Elle collaborera et partagera ses expériences avec les collectivités du Canada et du Mexique, qui entreprendront elles aussi la mise en œuvre de leurs propres réseaux de surveillance de la qualité de l'air.
- Achèvement du cadrage des travaux et du choix des technologies appropriées pour la surveillance des PM<sub>2,5</sub> et du carbone noir. Les activités de surveillance doivent commencer en juin 2024.

# Gestion des engins de pêche fantômes en Amérique du Nord

**Budget et durée : 1 000 000 \$ CA;**

38 mois (décembre 2022 – février 2026)

Les engins de pêche fantômes (engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés [EPAPR]) représentent un type de débris marins particulièrement nuisibles et constituent un grand danger pour les écosystèmes marins. Le *Global Ghost Gear Initiative* (GGGI, Projet mondial de gestion des engins de pêche fantômes) est la plus importante alliance intersectorielle vouée à la résolution de ce problème, et le Canada, le Mexique et les États-Unis y participent en tant que membres gouvernementaux. Ce projet collaborera avec le GGGI pour inciter les collectivités à prévenir les engins de pêche fantômes, à réduire leur nombre et à les récupérer, et pour acquérir des connaissances qui favoriseront une gestion responsable des engins de pêche qui sont en service et en fin de vie utile.

En 2023, la CCE a organisé des ateliers de formation à l'intention de l'industrie de la pêche concernant la pêche responsable, a élaboré des documents d'accompagnement pour soutenir la mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière d'EPAPR, et a appuyé la coordination d'activités de sensibilisation à ces engins. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- La CCE a forgé des relations avec des partenaires au Mexique afin de susciter la participation de plus de groupes et de collectivités dans les efforts de réduction des engins de pêche fantômes, y compris au moyen d'ateliers à venir.
- La CCE a fourni des documents d'accompagnement en espagnol afin d'offrir une formation aux pêcheuses et pêcheurs, aux plongeuses et plongeurs et aux gardes forestiers mexicains, en vue d'activités de relevé et de récupération d'engins fantômes.



# Transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable

**Budget et durée : 500 000 \$ CA;** 24 mois (avril 2023 – mars 2025)

Ce projet vise à préparer des études de cas sur les pratiques exemplaires à l'échelle de l'Amérique du Nord concernant la transition de collectivités à des sources d'énergie plus propres, plus abordables et plus fiables afin d'améliorer les conditions du milieu, d'accroître la sécurité énergétique et de promouvoir l'autosuffisance des collectivités et leur appropriation des projets de production d'énergie. Ces études de cas seront intégrées dans la *Multi-stakeholder Platform for Transitioning Remote Communities to Renewable Energy* (plateforme multipartite pour la transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable), mise sur pied par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et qui servira de plateforme mondiale de communications sur la transition énergétique de ces collectivités.

En 2023, la CCE a cerné des études de cas en Amérique du Nord qui sont des modèles d'appropriation et de maintenance de projets d'énergie renouvelable adaptés à la collectivité, et a invité les collectivités en question à partager leur expérience et les enseignements tirés en matière de transition à l'énergie renouvelable. Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage sur ce projet.

## Résultats notables :

- Ce projet a permis de définir des paramètres pour présenter les études de cas portant sur des projets énergétiques en Amérique du Nord.
- Il a servi à définir des critères de sélection des projets énergétiques communautaires. Les projets qui pourraient faire l'objet d'études de cas sont les suivants :
  - Au Canada : le projet éolien de Haeckel Hill (Yukon), le projet Wataynikaneyap (Ontario), et le microréseau solaire de la Première nation de Gull Bay (Ontario).
  - Aux États-Unis : les projets Help My House (Caroline du Sud), Toro Negro Community Solar Microgrid (Porto Rico), et Energy Transition in the Transitioning North (Alaska).
  - Au Mexique : les projets d'énergie solaire à Zongolica (État du Veracruz), Sahuaripa (État du Sonora) et Llera (État du Tamaulipas).
- La CCE a tenu des réunions avec des partenaires de l'IRENA pour discuter des progrès réalisés dans le cadre du projet.
- Elle a aussi organisé des réunions avec les membres du CCPM pour évaluer la sélection d'études de cas.
- Elle a commencé à collaborer avec les collectivités visées par le projet et a présenté un plan de travail lors de la table ronde parrainée par l'IRENA dans le cadre de la COP28.

# Résilience des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones

**Budget et durée : 300 000 \$ CA; 24 mois (février 2024 - février 2026)**

La sécurité alimentaire est l'un des principaux défis mondiaux que doit relever l'humanité. La crise climatique et l'épuisement des ressources naturelles exercent une pression accrue sur la production alimentaire. Plus que jamais, il est primordial de promouvoir des systèmes alimentaires diversifiés et durables qui contribuent au bien-être de l'humanité et évitent la détérioration du milieu naturel. Les systèmes alimentaires des peuples autochtones sont durables et respectueux de la nature et existent depuis des millénaires. Ces peuples ont fait preuve de résilience et de leadership dans le maintien de leurs systèmes alimentaires traditionnels. Or, dans la plupart des collectivités autochtones d'Amérique du Nord, des pénuries et des crises frappent ces systèmes. La CCE appuiera une plus grande inclusion du leadership et du savoir autochtones, y compris les connaissances écologiques traditionnelles (CET), dans les activités et décisions relatives à ces systèmes alimentaires traditionnels.

Principaux objectifs de ce projet :

1. Mieux connaître l'état actuel des systèmes alimentaires traditionnels des Autochtones d'Amérique du Nord.
2. Appuyer la revitalisation des réseaux et relations entre les peuples autochtones de toute l'Amérique du Nord afin de stimuler l'échange de connaissances et la formation de partenariats.
3. Sensibiliser à la résilience et au leadership autochtones, et en promouvoir le respect dans les politiques, activités et décisions touchant les systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones.

**Résultat notable :**

- Le projet a été approuvé en octobre 2023, et sa mise en œuvre commencera en mars 2024.



# Travaux coopératifs à venir (en cours d'élaboration)

## Activités soutenues par le Conseil

- Initiative communautaire d'éducation environnementale pour la protection du patrimoine bioculturel
- Possibilités de circularité dans le secteur nord-américain de l'électronique : phase 1
- Adaptation aux changements climatiques
- Promotion de l'approvisionnement responsable en produits du bois
- Méthodes autochtones et urbaines d'adaptation aux changements climatiques – « Villes championnes »
- Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine

## Projets

- Stratégies de réduction rapide des polluants climatiques de courte durée de vie, dont le méthane dans le secteur des déchets
- Perte et gaspillage d'aliments (PGA) – Projet de suivi : soutenir les parties prenantes afin de susciter des changements de comportement, et accroître l'utilisation des ressources de la CCE en matière de PGA
- Travaux de cadrage d'un centre nord américain pour la substitution éclairée



**Fournir des outils de prise de décisions**



# Registre nord-américain des rejets et des transferts de polluants (RNARTP)

Pour donner suite à la priorité « *La propreté de l'air, de l'eau et du sol* » du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025, le projet de Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP) consiste à compiler, à harmoniser et à présenter les données, sources, quantités et modes de gestion des polluants que déclarent quelque 40 000 installations industrielles aux registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Ces données sont accessibles sur le site Web *À l'heure des comptes en ligne* (avec base de données consultable), et dans les analyses de la série de rapports *À l'heure des comptes*. Les gouvernements, l'industrie, le milieu universitaire, les collectivités, les ONG et le grand public utilisent ces données pour examiner et mieux comprendre les rejets et transferts de polluants déclarés par les installations nord américaines, les risques qu'ils présentent et les mesures de prévention de la pollution qui s'y rapportent.

En 2023, la CCE a publié le rapport *À l'heure des comptes* et lancé le site Web amélioré *À l'heure des comptes en ligne*, qui comprend désormais de l'information contextuelle supplémentaire et des graphiques de données interactifs dans la page d'accueil, ainsi qu'une interface utilisateur simplifiée pour la base de données. Deux années supplémentaires de données trinationales (pour les années de déclaration 2021 et 2022) étaient en cours d'intégration dans la base de données *À l'heure des comptes* au début de l'année 2024. En outre, un sous-ensemble de données sur les gaz à effet de serre émis par les installations est à l'essai en vue de son inclusion dans la base de données.



Lors d'une réunion publique relative au RNARTP, des représentants de la Première Nation Aamjiwnaang ont présenté leur application mobile *Pollution Reporter*.

# Registre nord-américain des rejets et des transferts de polluants (RNARTP)

En août 2023, la CCE a organisé un événement virtuel de mobilisation du public pour partager des nouvelles avec les personnes et groupes intéressés, obtenir leurs commentaires sur le rapport *À l'heure des comptes* et les améliorations au site Web *À l'heure des comptes en ligne*, et connaître leurs préoccupations relativement à la pollution industrielle et à la durabilité en Amérique du Nord. Cet événement a eu un vif succès, et un second (virtuel ou en présentiel) aura lieu en 2024.

Pour traiter d'une recommandation clé du *Plan d'action pour l'amélioration de la comparabilité des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) en Amérique du Nord*, la CCE, en collaboration avec les programmes nationaux de RRTP et des représentants du secteur de la construction automobile et de sa chaîne d'approvisionnement, a institué un « programme-défi » de prévention de la pollution (P2). La première phase de ce projet comprenait une évaluation de la qualité et de la portée des déclarations de l'industrie concernant ses mesures de prévention de la pollution; cette phase est maintenant terminée. La deuxième phase est axée sur l'engagement des installations et des représentants du secteur à partager des renseignements et des pratiques exemplaires; elle devrait commencer en 2024 (en attente de l'examen du rapport de la phase 1).

## Résultats notables :

- La CCE a publié le volume 16 du rapport *À l'heure des comptes* en mars 2023; il a donné lieu à plus de 400 articles en ligne, et on estime sa portée à plus de 6,5 millions de personnes.
- En octobre 2023, on avait enregistré 1 021 consultations du rapport en ligne ou téléchargements de sa version intégrale. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2023, le nombre de visites sur le site *À l'heure des comptes* s'est élevé à 6 662.
- L'analyse vedette spéciale du rapport sur les transferts hors site à des fins d'élimination complétait les mesures d'envergure nationale des programmes de RRTP pour cerner et prioriser les domaines d'intervention.
- Sous les auspices du groupe de travail de l'OCDE sur les RRTP, la CCE dirige un projet de collaboration comportant l'évaluation de la qualité et de la comparabilité des données sur les transferts transfrontaliers. Une évaluation préliminaire des données a commencé en octobre.
- La CCE, en collaboration avec les trois programmes nationaux de RRTP et des représentants du secteur de la construction automobile et de sa chaîne d'approvisionnement, a institué un « programme-défi » de prévention de la pollution (P2) qui vise à évaluer la qualité et la portée des déclarations de l'industrie sur ses mesures de prévention de la pollution, ainsi que les possibilités de partage des données et pratiques exemplaires à l'échelle du continent.
- Un sous-ensemble préliminaire de données des installations sur quatre gaz à effet de serre (méthane, dioxyde de carbone, oxyde nitreux et hexafluorure de soufre) est en cours d'évaluation en vue de son inclusion, en 2024, dans la base données *À l'heure des comptes en ligne*.



**De nouveaux outils  
de cartographie  
continentale**

pour les passionnés  
de données SIG

18 novembre,  
12 h 30 (HNE)



## Atlas environnemental de l'Amérique du Nord

La CCE a créé l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, un ensemble de couches cartographiques qui permettent de visualiser divers aspects de l'environnement, dont les régions écologiques terrestres et marines, les zones climatiques et les aires protégées des trois pays. Cet atlas compile et harmonise des données géospatiales précises de l'Amérique du Nord dont se servent les décideuses et décideurs politiques, les gestionnaires fonciers, les organismes de conservation, les ONG, les chercheuses et chercheurs scientifiques et les organisations internationales pour faire des recherches sur des enjeux environnementaux, les analyser et les gérer. Cliquer [ici](#) pour consulter l'Atlas.

# Systeme nord-americain de surveillance des changements dans la couverture terrestre

Le Systeme nord-americain de surveillance des changements dans la couverture terrestre (NALCMS, selon le sigle anglais), projet de collaboration permanente entre la CCE et les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis et leurs services cartographiques respectifs, sert à surveiller la couverture terrestre et ses changements au fil du temps. Cette couverture donne lieu à une classification de l'occupation du sol, qu'il s'agisse de forêts, d'infrastructures urbaines, de plans d'eau ou de terres agricoles, entre autres. Cette classification permet de distinguer les caractéristiques naturelles et anthropiques de la couverture. Les documents illustrant la couverture terrestre font partie de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord. Cliquer [ici](#) pour obtenir des renseignements précis sur le NALCMS.

## Résultats notables :

- En 2023, le site Web de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord a été consulté plus de 85 000 fois.
- En mars 2023, la CCE a publié la carte de la couverture terrestre de l'Amérique du Nord 2020, soit la plus précise à ce jour à cette échelle. La même année, la page Web de ce produit cartographique particulier a été consultée plus de 13 000 fois, et ses divers fichiers de données ont fait l'objet de plus de 2 000 téléchargements.
- La carte de la couverture terrestre de l'Amérique du Nord 2020 a également été publiée sur la plateforme infonuagique Google Earth Engine afin d'élargir l'accès aux données, notamment pour les personnes aux ressources informatiques limitées.
- La CCE a créé et actualisé des couches dans les cartes intitulées *Changements à la couverture terrestre (2015-2020)* et *Carte d'élévation de l'Amérique du Nord*.
- La CCE a aussi publié, en mai 2023, une carte interactive StoryMap de l'Atlas sur la plateforme externe ArcGIS Online, afin d'élargir l'accès du grand public à ses différents documents cartographiques et aux ensembles de données de l'Atlas. En 2023, cette StoryMap a été consultée plus de 2 000 fois.
- En juillet 2023, la CCE a enregistré l'Atlas en tant que ressource auprès de la *North American Association for Environmental Education* (NAAEE, Association nord-américaine pour l'éducation environnementale), pour en accroître la visibilité et le taux de consultation par les professionnelles et professionnels et les étudiantes et étudiants d'Amérique du Nord dans le domaine de l'éducation environnementale.
- En octobre 2023, la CCE a produit la carte intitulée *Lacs et rivières de l'Amérique du Nord 2023* et son ensemble de données (publiée le 6 novembre 2023). Il s'agit d'un document unique qui illustre les réseaux hydrographiques d'eau douce d'Amérique du Nord.
- En septembre 2023, la CCE a publié une base de données comptant plus de 1 100 publications externes (articles scientifiques, livres, rapports, thèses, etc.) provenant de chercheuses et chercheurs, de praticiennes et de praticiens, et de décideuses et décideurs qui ont utilisé les données de l'Atlas.
- En décembre 2023, elle a présenté l'Atlas lors de la réunion annuelle de l'*American Geophysical Union* (AGU, Union américaine de géophysique) tenue à San Francisco, soit le plus important congrès mondial sur l'observation de la Terre. Plus de 25 000 personnes passionnées par ce domaine et provenant d'une centaine de pays ont assisté à ce congrès.



# Résultats des activités du CCPM

En 2023, le Comité consultatif public mixte (CCPM) a axé ses efforts sur une collaboration plus étroite avec les autres organes constitutifs de la CCE et le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) de la CCE, ainsi que sur le projet du CCPM intitulé *Promotion de l'approvisionnement responsable en produits du bois*. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage sur les activités du CCPM.

## Champs d'intérêt du CCPM :

- La crise climatique : poursuivre les actions pour accroître le partage des connaissances, le dialogue avec le public nord-américain et sa participation en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, dans le cadre d'événements qu'organise le CCPM. Les sujets à traiter comprennent les connaissances écologiques traditionnelles (CET) et l'optique autochtone, la justice environnementale, et les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui suscitent l'intérêt et ont des effets positifs au plan trinational.
- L'eau : s'appuyer sur le succès du webinaire sur les eaux transfrontalières, organisé par le CCPM en 2021 pour accroître le partage des connaissances et le dialogue public par le biais d'événements du CCPM. Les sujets comprennent la gestion des eaux transfrontalières, les pratiques durables de gestion de l'eau dans les principaux secteurs économiques, les pratiques exemplaires et les normes d'utilisation rationnelle de l'eau dans les secteurs public et privé, et la résilience des écosystèmes.

## À ces fins, le CCPM a organisé les activités suivantes :

- Des réunions avec les autres organes constitutifs de la CCE et le GSCET.
- Une tribune publique (n° 23-01) sur les méthodes autochtones d'adaptation au climat, tenue le 28 juin à Victoria (Colombie-Britannique), au Canada.
- La session ordinaire n° 23-02 du CCPM tenue à Oaxaca, au Mexique, du 27 au 29 novembre.
- L'élaboration par le CCPM du projet intitulé *Promotion de l'approvisionnement responsable en produits du bois*.

## Résultats notables :

- Une réunion avec le GSCET a eu lieu du 6 au 8 mars 2023 pour entamer une discussion sur l'élaboration d'une stratégie autochtone pour la CCE, et discuter d'activités mixtes potentielles durant la session ordinaire de 2023 du Conseil et la tribune trinationale des collectivités autochtones dirigée par le GSCET.
- La CCE a tenu une réunion mixte du CCPM et du GSCET à Victoria, le 26 juin, pour continuer de renforcer leur collaboration future.
- Elle a tenu la tribune publique du CCPM sur les méthodes autochtones d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la session du Conseil à Victoria.
- Elle a aussi tenu la *Tribune publique du CCPM sur la conservation des ressources d'eau douce par les collectivités : forger des alliances pour la gestion de l'eau*, qui a eu lieu à Oaxaca dans le cadre de la *Tribune trinationale des collectivités autochtones* dirigée par le GSCET.
- Les membres du CCPM ont intégré tous les champs d'intérêt cernés dans leurs activités.



# Participation du public et action communautaire



# Participation inclusive et diversifiée



En 2023, la CCE a géré des activités visant à assurer simultanément une participation soutenue des actrices et acteurs et collaboratrices et collaborateurs clés, et des relations plus étroites avec eux. Elle a aussi forgé et maintenu des partenariats avec des collectivités et groupes sousreprésentés, défavorisés et marginalisés et renforcé son engagement envers eux. La CCE s'est également employée à accroître sa visibilité en sensibilisant aux questions

environnementales cruciales, et à renforcer son rôle unique de facilitatrice de la collaboration. Elle a continué à chercher et à mettre en œuvre des approches innovantes et inclusives pour produire des synergies, et a favorisé la recherche et la mise à profit de possibilités de collaboration. La CCE a aussi élaboré et lancé de nouvelles campagnes de sensibilisation et d'incitation à un changement de comportement, coorganisé des événements et

exploré de nouvelles approches novatrices pour entraîner une participation diversifiée et inclusive, notamment celle de parties prenantes en justice environnementale, de leaders autochtones, de la jeunesse, de membres de la communauté 2SLGBTQIA+ et d'actrices et d'acteurs du secteur privé. Les possibilités de partenariat et les activités favorisant la participation comprenaient : des tables rondes sur des enjeux clés, des événements collaboratifs, des vidéos, des activités et des déclarations communes avec des partenaires de premier plan, et des ententes de partenariat pour promouvoir les discussions à l'échelle continentale et mondiale. Ces actions visaient à valoriser la collaboration et les partenariats, et à renforcer le partage des connaissances et l'engagement à tirer parti d'actions à l'appui des principales questions environnementales. La CCE a par ailleurs cerné des partenariats possibles pour appuyer l'établissement de cadres continentaux et internationaux et ainsi faire de l'Amérique du Nord un chef de file en matière d'environnement.

# Participation inclusive et diversifiée

## Résultats notables :

- La CCE s'est associée à des actrices et acteurs clés (dont le *National Zero Waste Council* [Conseil national zéro déchet]) dans le cadre d'une campagne portant sur la Journée internationale de sensibilisation à la perte et au gaspillage d'aliments, ainsi qu'avec le Bureau pour l'Amérique du Nord du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) dans le cadre d'une campagne d'activation pour la Journée internationale de l'air pur pour un ciel bleu. Elle a aussi soutenu l'expansion au Mexique et au Canada de la Semaine de prévention des déchets alimentaires.
- La CCE est devenue partenaire de la Coalition pour le climat et l'air pur (CCAC) à titre d'organisation intergouvernementale.
- Elle a signé un protocole d'entente avec le Bureau pour l'Amérique du Nord du PNUE afin de renforcer leur collaboration.
- Elle a organisé une séance lors du congrès mondial du *Group on Earth Observations Biodiversity Observation Network* (GEO BON, Réseau mondial d'observation et de surveillance de la biodiversité) et y a présenté l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord afin de promouvoir ses travaux en matière d'établissement de réseaux.
- Elle a aussi lancé et coordonné la 7<sup>e</sup> édition du Blitz international de suivi du monarque avec huit partenaires, dont un nouveau, le programme *Correo Real*. Cette activité menée en partenariat continue de faire valoir le rôle clé que joue la CCE dans la promotion de la science participative en Amérique du Nord.
- Elle a coorganisé les *2023 Water Innovation Labs North America* (Laboratoires d'innovations sur l'eau de 2023 en Amérique du Nord) en collaboration avec l'ambassade du Canada au Mexique et l'organisme *Waterlution* afin de promouvoir les discussions à l'échelle nord américaine avec les jeunes et les peuples autochtones.
- Elle a facilité la participation des lauréats du Défi innovation jeunesse à la Conférence régionale de la jeunesse des Nations Unies.
- À son siège de Montréal, la CCE a organisé la toute première semaine consacrée à la participation des jeunes en Amérique du Nord.
- Elle a activement participé à la Conférence internationale de la jeunesse.
- Elle a noué des relations avec des organismes collaborateurs et partenaires (Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], Convention sur la diversité biologique [CDB], Bureau pour l'Amérique du Nord du PNUE, Montréal International, Espace pour la vie Montréal) pour promouvoir ses travaux et créer des synergies.
- Elle a élargi le public qui suit ses activités grâce à des recherches ciblées sur des secteurs et des actrices et acteurs clés, et a entretenu un système de gestion des parties prenantes (Borealis) qui compte plus de 8 000 personnes.
- Elle a organisé une consultation historique avec les communautés 2SLGBTQAI+ en accueillant une table ronde de spécialistes provenant du Canada, du Mexique et des États-Unis. Les discussions ont porté sur des activités prioritaires visant à promouvoir une collaboration significative avec ces communautés, et à cerner les possibilités de renforcer la conservation de l'environnement, la promotion de la justice environnementale et la prise en compte des connaissances autochtones, y compris les connaissances écologiques traditionnelles, dans l'optique des communautés 2SLGBTQAI+ à l'échelle nord-américaine.
- Elle a lancé une recherche approfondie sur de nombreux activistes pour la justice environnementale au Canada, au Mexique et aux États-Unis, et les a approchés afin de mieux comprendre et définir la justice environnementale et prendre des mesures à son égard.

# Connaissances écologiques traditionnelles



Le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) conseille la CCE quant à la prise en compte des CET et des points de vue autochtones dans ses travaux et recommandations stratégiques. Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage sur les activités du GSCET.

En 2023, le Secrétariat de la CCE a continué de travailler avec le GSCET pour éclairer, soutenir et améliorer les activités de mobilisation de la CCE. Il vise ainsi à choisir et à intégrer le savoir autochtone, dont les connaissances écologiques traditionnelles (CET), ainsi que les points de vue et pratiques d'intendance autochtones, dans ses activités et recommandations stratégiques. La CCE a aussi travaillé à la mise en œuvre de l'activité 3 du projet sur les méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord, mené par le GSCET, ainsi qu'à la mise sur pied d'un nouveau projet, dirigé par le même groupe, sur la résilience des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones, et à l'élaboration d'une stratégie et d'un protocole qui donnent suite à l'engagement de la CCE envers les collectivités autochtones. La CCE examine également les moyens de favoriser une collaboration plus étroite entre le GSCET et le CCPM, entre autres par l'intermédiaire de réunions et d'événements mixtes.

## Résultats notables :

- Une réunion mixte du CCPM et du GSCET a eu lieu du 6 au 8 mars 2023 pour discuter d'une éventuelle stratégie de participation autochtone au sein de la CCE. Cette réunion comprenait une discussion sur un protocole concernant la participation des collectivités autochtones et a été l'occasion de planifier des activités mixtes pendant la session du Conseil de 2023 et la Tribune trilatérale autochtone dirigée par le GSCET (les 27 et 28 novembre 2023).
- Le CCPM et le GSCET ont tenu une réunion mixte à Victoria, le 26 juin, pour continuer à renforcer leur collaboration.
- La Tribune trilatérale sur les méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord, organisée par le GSCET les 27 et 28 novembre 2023, a permis d'examiner le rôle essentiel des CET, des méthodes de gestion autochtones et l'intersection avec les droits autochtones en matière de gestion de l'eau douce dans toute l'Amérique du Nord. On y a présenté des projets de restauration et de conservation de l'eau menés par des autochtones sur le continent, et la manière de rapprocher les systèmes de connaissances par l'application et la co-application de la science autochtone de gestion de l'eau douce. Un rapport définitif qui comprend des recommandations concrètes à l'intention de la CCE sera affiché sur le portail.
- Le GSCET a également participé à l'élaboration du projet communautaire d'éducation environnementale pour la protection du patrimoine bioculturel (en cours de réalisation). Il a aussi continué d'apporter son soutien à d'autres projets et activités.

# Soutien à la participation des jeunes



## Semaine de l'engagement jeunesse

La CCE cherche à amplifier la voix des jeunes qui se trouvent en première ligne des défis environnementaux à relever en Amérique du Nord. En novembre 2023, elle a organisé la première Semaine de l'engagement des jeunes, qui s'est tenue au Secrétariat de la CCE à Montréal, au Canada. C'était l'occasion de recueillir les points de vue des jeunes et d'en tenir compte dans sa stratégie d'engagement des jeunes (à venir). L'objectif ultime de cette initiative est d'améliorer les activités courantes de la CCE et d'inclure les perspectives de jeunes dans tous ses projets.

Les jeunes qui ont pris part ont ainsi pu tirer des enseignements de la CCE et faire des recommandations pour renforcer leur participation dans l'ensemble de cette organisation. Ils ont rencontré des membres du personnel du Secrétariat de la CCE et ont pu échanger des idées pour favoriser une plus grande participation des jeunes. D'autres activités sociales et éducatives axées sur les jeunes concernant l'action et l'apprentissage environnemental collaboratif ont eu lieu au cours de cette semaine en compagnie des collaboratrices et collaborateurs de la CCE.

## Résultats notables :

- La Semaine de l'engagement des jeunes a reçu 138 demandes de participation.
- La CCE a sélectionné et financé la participation de neuf jeunes âgés de 18 à 35 ans, originaires du Canada, du Mexique et des États-Unis (soit trois par pays).
- Les participantes et participants se sont rendus à Montréal pour une visite d'une semaine. Pendant leur séjour, ils ont approfondi leur connaissance des projets et activités de la CCE, participé activement à des projets courants et aux activités quotidiennes de la CCE, se sont réunis pour discuter de leur expérience et leur engagement auprès de la CCE durant cette semaine, et ont fait de précieuses recommandations à la CCE sur les moyens de promouvoir une participation plus grande et plus constructive des jeunes.
- Les jeunes ont par la suite eu l'occasion, sur le plan trinational et avec d'autres groupes consultatifs de jeunes et des fonctionnaires des trois Parties, de partager leurs connaissances en matière d'engagement auprès de la CCE et d'activités menées par des jeunes en vue d'inspirer le changement.
- Neuf jeunes ont activement participé à des activités de la CCE de même qu'à des événements en personne et en ligne.
- Les recommandations des jeunes leaders guideront l'élaboration de la stratégie de la CCE en matière de participation des jeunes pour 2024 et 2025.

# Soutien à la participation des jeunes

## Défi innovation jeunesse

Depuis 2017, la CCE organise chaque année le Défi innovation jeunesse, un concours qui invite les jeunes du Canada, du Mexique et des États-Unis à soumettre des idées et des solutions innovantes pour améliorer à la fois l'environnement et l'économie en Amérique du Nord.

En 2023, la CCE a lancé la septième édition du Défi innovation jeunesse, sous le thème *Solutions concernant l'eau pour un développement durable*, qui encourageait les jeunes leaders dynamiques et créatifs à participer au concours avec des activités, des innovations et des solutions transformatrices destinées à résoudre les problèmes relatifs à l'eau. Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage sur les lauréats du Défi innovation jeunesse 2023.

## Résultats notables :

- La CCE a reçu 57 propositions dans le cadre Défi innovation jeunesse 2023.
- Le jury a choisi quatre lauréats dont les solutions innovantes et efficaces relevaient les défis liés à l'eau. Ces solutions offraient des avantages potentiels pour l'environnement et avaient des effets positifs directs sur les collectivités, en plus de soutenir l'équité sociale, environnementale et économique.
- Sept représentants des équipes gagnantes ont assisté à la session du Conseil de la CCE à Victoria, en Colombie-Britannique. Ils y ont présenté leurs solutions innovantes au Conseil et à l'auditoire lors de la séance publique de cette session.



# Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement



Le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) est un programme de subventions biennal de la CCE qui mobilise et soutient les collectivités locales et autochtones. Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage sur le PNAACE.

En 2023, la CCE a suivi les progrès et résultats des projets subventionnés annoncés au printemps 2022. Elle en a visité trois qui étaient financés par des subventions du PNAACE au Canada et au Mexique, a collaboré avec les collectivités bénéficiaires et a documenté les travaux à l'aide de photos et de vidéos. En novembre 2023, la CCE a lancé l'appel de propositions du PNAACE pour le cycle de 2024 à 2026. Ce nouveau cycle financera les projets environnementaux qui visent et autonomisent les peuples et collectivités autochtones et qui renforcent leur adaptation aux changements climatiques par l'application respectueuse de leurs connaissances et la protection de leurs systèmes de connaissances.

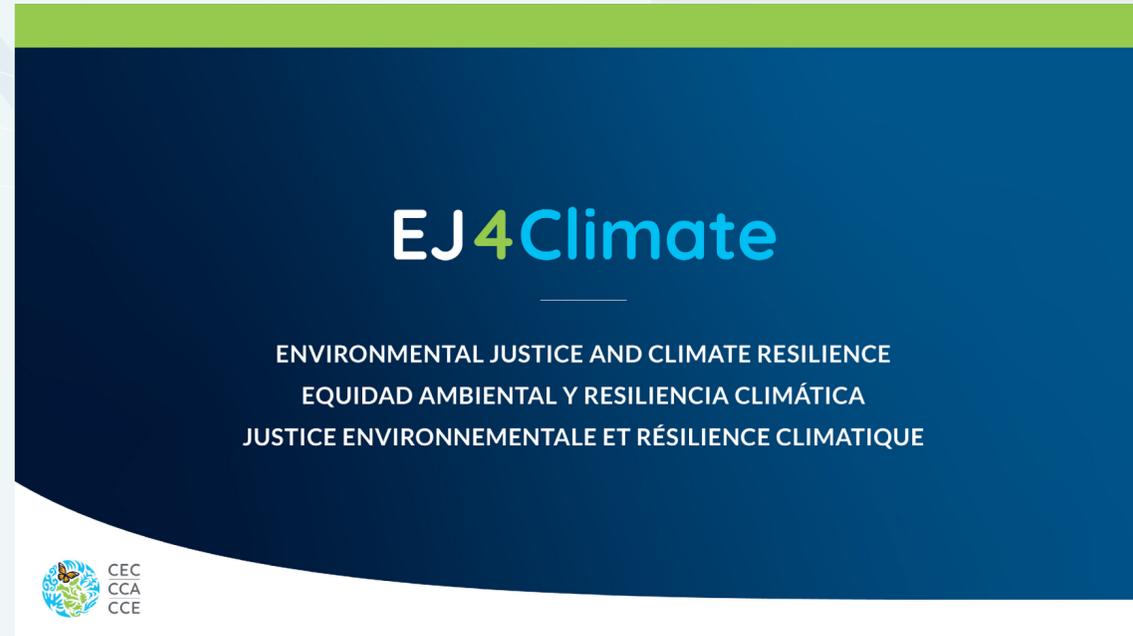
Ce thème est conforme à l'importance qu'accorde la CCE à la collaboration avec les peuples et collectivités autochtones, premiers gardiens et responsables des territoires du Canada, du Mexique et des États-Unis. Leurs pratiques et savoirs environnementaux, ainsi que leurs perspectives uniques, jouissent aujourd'hui, à l'échelle locale et internationale, d'une reconnaissance accrue considérée comme étant essentielle à la promotion de la protection de l'environnement, de l'équité, de la résilience et de la durabilité dans la lutte contre les changements climatiques, la pollution et la perte de biodiversité.

L'objectif de la PNAACE étant d'améliorer les conditions environnementales, en 2022 la CCE a commandé une évaluation de ses effets à long terme afin de mieux juger du processus, des résultats et de l'incidence des subventions et d'éclairer les décisions à venir quant à la mise en œuvre de ce programme. Cette évaluation a montré que certains des importants résultats du PNAACE ont trait à l'établissement de partenariats à long terme pour améliorer les conditions environnementales sur le plan communautaire, et au renforcement des moyens des collectivités dans différents domaines. Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage sur les conclusions et recommandations de l'évaluation des effets à long terme qu'ont les subventions du PNAACE.

## Résultats notables :

- Le 27 novembre 2023, la CCE a lancé un nouveau cycle du PNAACE qui avait pour thème *Habiliter les peuples autochtones et accroître l'adaptation aux changements climatiques en intégrant le savoir autochtone*.
- 49 personnes, dont d'anciens bénéficiaires d'une subvention, ont répondu à un sondage, et 13 entrevues ont eu lieu durant la préparation de l'évaluation des effets à long terme des subventions du PNAACE. La CCE en a tiré des recommandations utiles pour les prochains cycles.

# Programme de subventions EJ4Climate : justice environnementale et résilience climatique



En septembre 2021, la CCE a lancé EJ4Climate, un programme de subventions qui soutient les collectivités mal desservies, vulnérables et autochtones d'Amérique du Nord en les aidant à se préparer et à résister aux effets des changements climatiques. Ce programme finance directement des organismes communautaires et vise à soutenir la justice environnementale en favorisant la participation et l'autonomisation des collectivités à la recherche de solutions, et l'établissement de partenariats pour remédier à leur vulnérabilité sur les plans environnemental et sanitaire, notamment en raison des changements climatiques. Cliquer [ici](#) pour en savoir plus sur ce programme.

En 2023, la CCE a lancé le troisième cycle de subventions du programme EJ4Climate ainsi qu'un appel de propositions de projets fondés sur des stratégies d'autonomisation des collectivités qui appuient la justice environnementale et la résilience des collectivités face aux effets d'événements météorologiques extrêmes en milieu urbain. La CCE a également assuré le suivi des subventions en cours, sélectionné les bénéficiaires de subventions du deuxième cycle EJ4Climate, et lancé l'appel de propositions pour le troisième cycle. Elle a aussi visité trois projets au Canada et au Mexique financés par le programme, a collaboré avec les collectivités bénéficiaires et a documenté les travaux à l'aide de photos et de vidéos.

# Programme de subventions EJ4Climate : justice environnementale et résilience climatique

## Résultats notables :

- Les deuxième et troisième cycles de subventions du programme EJ4Climate ont donné lieu à 705 propositions, dont 29 ont été retenus.
- Parmi les 244 propositions reçues dans le cadre du troisième cycle, 48 (20 %) provenaient du Canada, 76 (31 %) du Mexique, et 120 (49 %) des États-Unis.
- En 2023, 14 bénéficiaires ont été sélectionnés lors du deuxième cycle.
- Plus de 500 personnes se sont inscrites à la séance d'information du 19 octobre 2023 intitulée *Comment soumettre une proposition solide*.
- Quatre bénéficiaires d'une subvention EJ4Climate ont participé en personne à la session du Conseil de 2023 et y ont fait une présentation.
- Le projet *Renforcement de la résilience à Princeville II – Adaptation de la collectivité au climat* (subventionné lors du premier cycle) a été présenté au Sommet des villes des Amériques tenu à Denver, au Colorado.

## Les projets achevés en 2023 ont permis d'atteindre les objectifs suivants : **Renforcement de la résilience à Princeville II – Adaptation de la collectivité au climat (États-Unis)**

- Construction d'un réseau de sentiers pédestres de 805 mètres le long de la rivière Tar à des points d'accès clés pour traverser Princeville et le comté d'Edgecombe.
- Conversion de trois acres (1,21 ha) de terrains vacants en zones humides restaurées, en zones de gestion des eaux pluviales ou en jardins communautaires pour cultiver des aliments d'origine locale au profit des habitants.
- Plantation de 50 arbres indigènes sur une zone de 518 hectares située dans le corridor de la ville touché par des inondations historiques récurrentes.
- Engagement de près de 300 jeunes âgés de 5 à 18 ans et de plus de 50 femmes dans le cadre de différentes activités.

## **Femmes de régions rurales leaders en matière d'adaptation aux changements climatiques (Mexique)**

- Amélioration des pratiques agricoles de 162 familles sur 198,6 ha, dirigée par un groupe de 14 agricultrices, afin de réduire l'érosion des sols, d'éliminer l'utilisation de pesticides, d'accroître la biodiversité et de renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires aux phénomènes météorologiques extrêmes.
- Amélioration de l'accès à la justice et plus d'équité environnementale grâce à la participation de femmes à la prise de décisions communautaires.
- Consolidation des projets d'exploitation menés par des femmes pour l'utilisation durable des ressources naturelles afin de réduire la vulnérabilité aux effets des changements climatiques et les inégalités structurelles auxquelles sont confrontées les femmes.
- Formation de 848 femmes et de 333 jeunes dans différents domaines.

## **Des écosystèmes durables et des économies résilientes grâce à la mariculture (États-Unis)**

- Plantation de trois fois plus de varech que prévu (sur 4,6 km au lieu de 1,5), de manière à tripler la quantité de varech récoltable.
- Recyclage de 20 % des engins de pêche et débris marins dans une plantation de varech, principalement récupérés et fournis par des anciens de la tribu, des pêcheurs locaux et des garde-côtes américains.
- Formation de partenariats clés avec des chercheuses et chercheurs d'établissements universitaires, de l'Alaska Mariculture Alliance, de l'Ocean Rainforest et de fermes locales et internationales qui produisent du varech.
- Établissement des fondements d'un futur programme de perfectionnement de la main d'œuvre (crédits d'éducation officiels) pour former des étudiants afin qu'ils acquièrent toutes les compétences nécessaires pour travailler dans l'industrie de la mariculture.

# Processus relatif aux communications sur les questions d'application (SEM)

## Processus SEM

Le processus de la CCE relatif aux communications sur les questions d'application (SEM, selon son acronyme anglais) favorise la participation du public à l'application effective et transparente des lois de l'environnement en Amérique du Nord.

Si vous avez une raison de croire qu'une telle loi n'est pas appliquée de manière effective par le Canada, le Mexique ou les États-Unis, le processus SEM pourrait répondre à vos préoccupations.



Vous en apprendrez davantage au sujet de ce processus en consultant l'adresse [cec.org](http://cec.org)

Établi à l'origine en vertu de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (ANACDE), le processus relatif aux communications sur les questions d'application (processus SEM) est aujourd'hui régi par les articles 24.27 et 24.28 de l'*Accord Canada-États-Unis-Mexique* (ACEUM). Selon ce processus, toute personne qui réside en permanence dans l'un des trois pays nord-américains ou qui en est citoyenne, ou toute entité qui y est établie, peut présenter une communication pour alléguer l'omission, par le Canada, le Mexique ou les États-Unis, d'appliquer de manière effective ses lois de l'environnement. De 1994 à la fin de 2023, le Secrétariat a reçu 112 communications, dont 34 visaient le Canada, 62 le Mexique, 14 les États-Unis, et deux visaient à la fois le Canada et les États-Unis. À ce jour, le Secrétariat a publié 26 dossiers factuels.

# Processus relatif aux communications sur les questions d'application (SEM)

En 2023, la CCE a reçu sept nouvelles communications et a poursuivi le traitement de six autres; il s'agit de l'année la plus active au chapitre du traitement de communications au cours des 15 dernières années. Dans cinq cas, le Secrétariat a déterminé que la communication répondait aux critères du paragraphe 24.27(2) de l'ACEUM et a demandé une réponse à la Partie visée, conformément au paragraphe 24.27(3). Dans trois cas, il a mis fin au traitement de communications : *Bassin du barrage de Madín* (après avoir constaté que la communication ne répondait pas aux critères d'admissibilité), *Projets d'ensembles résidentiels à San Cristóbal de las Casas* (après ne pas avoir reçu une communication révisée) et *Forêt La Primavera II* (après avoir examiné la réponse du Mexique). Le Secrétariat a informé le Conseil que cinq communications justifiaient la constitution de dossiers factuels : *Tren Maya*, *Production d'avocats au Michoacán*, *Production d'agaves à Jalisco*, *Sous-bassin Valle de Bravo-Amanalco* et *Exploitation forestière illégale dans l'État du Jalisco*. Le Secrétariat a aussi publié des dossiers factuels relatifs aux communications *Metrobús Reforma* et *City Park*. Il a par ailleurs reçu des instructions du Conseil et a lancé la constitution de dossiers factuels pour les

communications *Fracturation hydraulique dans l'État du Nuevo León* et *Tortue caouanne*; cette dernière a donné lieu au premier dossier factuel régi par l'ACEUM.

Six des communications présentées en 2023 concernent le manquement présumé du Mexique d'appliquer ses lois de l'environnement en ce qui concerne : i) la protection des forêts et des oiseaux contre les répercussions des projets d'ensembles résidentiels près de San Cristóbal de las Casas, au Chiapas; ii) la protection des écosystèmes forestiers et des ressources en eau contre les effets négatifs de la production d'avocats dans le Michoacán; iii) la gestion et le traitement adéquat des eaux usées provenant de la fabrication de tequila dans l'État du Jalisco; iv) l'évaluation appropriée des impacts environnementaux d'un projet d'ensembles résidentiels près de La Primavera, une zone forestière protégée de l'État du Jalisco; v) la protection des forêts, de la biodiversité et des ressources en eau contre la dégradation et la contamination dans le bassin versant de Valle de Bravo-Amanalco, dans l'État de Mexico; vi) l'arrêt de l'exploitation forestière illégale et des changements non autorisés d'affectation des terres forestières à Cuautla, dans l'État du Jalisco. Les auteurs de la dernière communication reçue en 2023 allèguent que le Canada n'applique pas ses lois de l'environnement exigeant qu'il contrôle la pollution par les navires au large des côtes canadiennes du Pacifique. Cliquer [ici](#) pour en savoir davantage au sujet des communications sur les questions d'application.

## Résultats notables :

- Le Secrétariat a reçu sept communications en 2023 (un nombre annuel record depuis 2004).
- Il a rendu 17 décisions.
- Il a soumis à l'examen du Conseil deux dossiers factuels définitifs, qu'il a publiés.
- Deux dossiers factuels sont en cours de constitution.
- Il a respecté 93 % des échéances.
- Il a présenté le processus SEM dans le cadre de 32 événements (organisés ou non par la CCE).



# Activités de communication de la CCE

En 2023, la CCE a communiqué avec un éventail de plus en plus diversifié de publics cibles à propos de ses activités et priorités trilatérales, ainsi qu'à propos de questions qui préoccupent et intéressent au même titre les habitants du Canada, du Mexique et des États-Unis. La CCE a également accru la visibilité et la connaissance, de même que la sensibilisation du public, à l'égard de ses travaux et de son rôle en matière de coopération environnementale et de participation du public. Elle a continué de moderniser l'accès à l'information des décideuses et décideurs ainsi que des actrices et acteurs clés; de renforcer les modes de communication pour faciliter la participation du public et promouvoir un engagement diversifié et inclusif des parties prenantes; d'encourager l'assistance et la participation à des tribunes nationales et internationales; et de faciliter l'organisation d'événements mixtes.

## Résultats notables :

- Nombre de mentions dans les médias : 2 419
- Portée médiatique : 2,63 milliards de visionnements potentiels au total (portée évaluée dans le cadre d'un suivi des médias mené par Meltwater, un chef de file dans le domaine).
- Portée médiatique : 65 millions de visionnements probables dans les médias traditionnels (en utilisant la norme de 2,5 % pour mesurer la portée potentielle totale).
- Valeur publicitaire équivalente estimée par Meltwater : 24 337 040 \$ US
- Visites du site Web de la CCE : visionnement de 631 786 pages par 33 309 utilisateurs récurrents
- Abonnés des médias sociaux : 58 141
- Impressions sur les médias sociaux : 6,24 millions
- Engagements uniques sur les médias sociaux : 315 650
- Taux moyen de lecture des bulletins d'information : 27 %
- Vidéos visionnées : 171 879 (uniquement sur YouTube)

# Administration et gestion

La CCE a soutenu des pratiques saines en matière de gestion financière, de recrutement et de formation de personnel de manière à favoriser la diversité et le développement des compétences en milieu de travail. Elle a aussi actualisé ses politiques, amélioré ses systèmes de technologie de l'information (TI) et sa résilience dans ce domaine, rationalisé le soutien à ses Services des réunions et établi un plan de durabilité pour ses bureaux.

## Résultats notables :

### Gestion financière

- La CCE a mis à jour son *Guide sur l'acquisition de services de conseil* de 2014 afin de rationaliser le processus et d'accélérer la passation des marchés, en collaboration avec les équipes du Secrétariat.
- Malgré les pressions inflationnistes et l'instabilité des taux de change, un audit externe a conclu que la gestion financière de la CCE était saine, ce qui limite l'utilisation du fonds de réserve.
- La CCE a présenté des rapports financiers trimestriels au Conseil et s'est efforcée de limiter les écarts.
- Elle a également accru l'efficacité de son système de paie et maintenu la stabilité de ses coûts d'exploitation internes.

### Gestion des ressources humaines

- La CCE a réussi à **recruter** du personnel de haut niveau et a financé le **perfectionnement** de son personnel, par exemple :
  - Recrutement de professionnelles et professionnels compétents et de haut niveau : une directrice, Administration; une adjointe, Services des réunions; un technicien, Technologie de l'information; un agent spécialisé en connaissances écologiques traditionnelles; et trois nouvelles chargées : Communications, Groupes consultatifs et la participation du secteur privé, et Sensibilisation et partenariats.
  - Tenue d'un sondage éclair auprès du personnel afin de mieux évaluer ses besoins en matière de perfectionnement professionnel. Par suite des résultats de ce sondage, une formation en gestion ciblée a été offerte pour améliorer les habiletés de coaching, et on a constitué un groupe de travail pour améliorer le perfectionnement du personnel.
  - Soutien des travaux relatifs à l'enquête sur le genre et la diversité, et d'une stratégie EGDI (égalité des genres, diversité et inclusion) à venir.

- Prestation d'une nouvelle formation linguistique pour améliorer la communication avec les parties prenantes et mieux intégrer l'équipe de la CCE dans la vie locale.
- Mise à jour de l'outil de rendement et de perfectionnement afin de cibler le perfectionnement du personnel.
- Prestation d'une formation sur le Règlement du personnel pour améliorer la compréhension de ses relations avec la direction et de ses responsabilités.
- La CCE a aussi poursuivi l'actualisation de ses **politiques** et en a élaboré de nouvelles afin d'améliorer le fonctionnement de son milieu de travail, par exemple :
  - Instauration de nouvelles politiques relatives aux téléphones mobiles et au télétravail pour le personnel travaillant en mode hybride, ainsi que d'un nouveau cadre de travail relatif aux stages pour mieux attirer les jeunes talents.
  - Amélioration du plan d'intégration de sorte que les gestionnaires et le personnel comprennent mieux leurs responsabilités et les activités de la CCE.

# Administration et gestion

## Infrastructure des systèmes d'information

- La CCE a actualisé les systèmes d'exploitation des serveurs, les logiciels d'application et la sécurité informatique, et a accru la résilience des systèmes TI (en passant à une solution de courriel et de collaboration infonuagique) pour prévenir les vulnérabilités.
- La CCE a recruté un technicien pour appuyer le responsable de l'informatique et ainsi améliorer la continuité des activités et la sécurité.
- La CCE a financé un projet pilote d'intelligence artificielle (IA) pour potentiellement réduire les services de traduction et de préparation des contrats de l'Unité des affaires juridiques et des communications sur les questions d'application (SEM). Elle a également soutenu l'élaboration de directives internes sur l'utilisation d'outils d'IA en milieu de travail.

## Services de réunion

- Compte tenu de l'augmentation du nombre et des coûts des réunions hybrides et sur place, la CCE a dispensé une formation à l'ensemble du personnel sur la planification des réunions pour renforcer ses capacités et limiter les coûts.

## Durabilité du bureau

- La CCE a engagé un stagiaire pour appuyer l'élaboration de la stratégie et de la politique de durabilité du bureau en vue d'atténuer son empreinte environnementale. Le stagiaire a travaillé avec le comité interne *Evergreen* pour évaluer en détail des secteurs clés et des possibilités d'amélioration, y compris des mesures de succès et des options pour compenser les émissions de CO<sub>2</sub>.

# Planification, évaluation du rendement et comptes rendus des progrès réalisés

Comme le mentionne le Plan stratégique pour 2021 à 2025, la mise en œuvre d'un cadre d'évaluation du rendement permet à la CCE de démontrer les progrès qu'elle réalise en vue d'atteindre ses buts et objectifs dans le domaine de l'environnement. Le cadre favorise l'engagement de la CCE envers la transparence, l'excellence, la collaboration, l'intégration et l'intégrité par l'amélioration de son rendement, de sa responsabilité et de sa capacité de reddition des comptes. Il s'agit également d'un mécanisme de surveillance qui permet d'intégrer la rétroaction et ainsi de réorienter et d'affiner les mesures en fonction des besoins.

Les activités de planification et d'évaluation du rendement de la CCE constituent de puissants mécanismes de renforcement de la gouvernance environnementale. L'évaluation des travaux de la CCE doit également tenir compte des divers avantages tangibles et intangibles qui découlent de l'importance accordée à la participation du public et à la collaboration avec des parties prenantes clés. En 2023, la CCE a procédé à deux évaluations d'impact à long terme, travaillé à la mise en place d'indicateurs de rendement clés sur les plans opérationnel et stratégique et à la publication du rapport annuel 2022, de rapports d'étape bihebdomadaires à l'intention des Parties sur la planification des projets et activités de coopération, et des résumés de deux autres évaluations d'impacts à long terme menées en 2022 et 2023. La CCE a également élaboré un manuel de processus pour le cadre d'évaluation du rendement et a publié le Plan opérationnel pour 2023. Cliquer [ici](#) pour obtenir plus d'information sur les activités de planification et d'évaluation du rendement de la CCE.

## Résultats notables :

- La CCE a élaboré le projet intitulé *Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine (H-2030)* en vue d'évaluer les importants défis environnementaux d'ici à 2030 que l'on pourra relever avec l'aide de la CCE. Ce projet, dont la mise en œuvre commencera en 2024, fournira des idées et des renseignements cruciaux qui permettront d'élaborer le Plan stratégique pour 2026 à 2030.
- Elle a défini plus étroitement les principaux indicateurs de rendement clés (IRC) et renforcé leur mise en œuvre pour ses projets et activités afin d'en mesurer l'incidence sur l'environnement et les collectivités.
- Elle a dispensé une formation au personnel de toutes les unités du Secrétariat sur les IRC tant opérationnels que stratégiques.
- Elle a procédé à deux évaluations d'impact à long terme (Défi innovation jeunesse et PNAACE), et deux autres doivent prendre fin au début de 2024 (*épisodes de chaleur extrême* et *ISO 50001*).
- Elle a publié les résumés des évaluations d'impact à long terme du Défi innovation jeunesse et du NAPECA.
- Elle a préparé et publié le Rapport annuel 2022.
- Elle a publié le Plan opérationnel 2023.
- Elle a analysé les lacunes dans le processus d'élaboration de projets et activités, et a élaboré une proposition relative aux travaux et échéances pour ce même processus.

# Dépenses en 2023

## LIVRABLES

Projets de coopération	3 060 031
Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) et programme EJ4Climate	2 533 620
Communications sur les questions d'application	344 707
Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord (RRTP)	111 648
Plateformes interactives de la CCE	185 865
<b>TOTAL, LIVRABLES</b>	<b>6 235 871</b>

## SOUTIEN ORGANISATIONNEL ET MAINTENANCE

Soutien au Conseil	354 688
Soutien au CCPM	300 511
Soutien au Groupe de spécialistes des CET	111 419
Communications et sensibilisation	316 291
Mobilisation des intervenants et établissement de partenariats	256 828
Maintenance de l'infrastructure des systèmes d'information	134 393
Planification stratégique et opérationnelle	78 585
<b>TOTAL, SOUTIEN ORGANISATIONNEL ET MAINTENANCE</b>	<b>1 552 714</b>

## ADMINISTRATION ET GESTION

Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel	4 021 267
Charges d'exploitation	767 619
Soutien administratif externe	396 090
Réinstallation, orientation et recrutement	128 161
Bureau du directeur exécutif et mandat	177 667
<b>TOTAL, ADMINISTRATION ET GESTION</b>	<b>5 490 804</b>

<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>13 279 389</b>
Moins les gains de change	464 582
<b>Dépenses</b>	<b>13 743 971</b>

(Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens)



COMMISSION  
DE COOPÉRATION  
ENVIRONNEMENTALE